

CÔTE D'IVOIRE: LA PAIX COMME OPTION

Rapport Afrique N°109 – 17 mai 2006

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
II. LA REDÉFINITION DES RAPPORTS DE FORCE	2
A. LA RÉOLUTION 1633 OU L'EXCEPTION IVOIRIENNE	2
B. LE GOUVERNEMENT BANNY À L'ÉPREUVE DU TERRAIN	3
C. LA RÉAPPROPRIATION IVOIRIENNE DU PROCESSUS DE PAIX.....	7
III. ÉTAT DES LIEUX DES OPPORTUNITÉS ET DES MENACES	10
A. LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE	10
1. Le Président Gbagbo et son entourage	10
2. Le Congrès national pour la résistance et la démocratie (CNRD).....	11
3. Menaces sur le trésor de guerre?.....	12
4. Les ressorts de la violence	14
B. LES FORCES NOUVELLES ET L'OPPOSITION NON ARMÉE	17
1. Les Forces Nouvelles, l'identification et le désarmement	17
2. Les partis politiques de l'opposition en pré-campagne électorale	21
C. LES LUTTES D'INFLUENCE DES ACTEURS INTERNATIONAUX.....	22
IV. CONCLUSION	24
ANNEXES	
A. CARTE DE LA CÔTE D'IVOIRE.....	25
B. LISTE DES ACRONYMES	26

CÔTE D'IVOIRE: LA PAIX COMME OPTION

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Pour la première fois depuis près de quatre ans, les acteurs politiques ivoiriens paraissent tentés par la paix. L'intervention internationale, la lassitude d'une population excédée par la mauvaise foi de ses chefs et les bons débuts du Premier ministre Charles Konan Banny se sont conjugués pour créer un contexte plus favorable à l'organisation des élections présidentielles qui doivent se tenir avant le 31 octobre 2006. Les progrès sont cependant loin d'être irréversibles. Des actions simultanées doivent être engagées pour redéployer l'administration sur tout le territoire aujourd'hui divisé, pour commencer le processus qui permettra d'identifier les citoyens ivoiriens et de recenser les électeurs, pour lancer le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des ex-combattants, et pour démanteler les milices. Les efforts de la communauté internationale, souvent handicapés par les querelles entre la France et l'Afrique du Sud, exigent une meilleure coordination.

Aucune des tâches que doivent accomplir les Ivoiriens ne sera aisée et susceptible d'être expédiée à peu de frais. L'historique de cette crise ne plaide pas en faveur d'un optimisme excessif. Les protagonistes se livrent déjà à une guerre de tranchées pour infléchir le processus électoral en leur faveur et ne donnent pas le sentiment d'être disposés à risquer leur pouvoir et leur protection dans une élection qu'ils pourraient perdre. Les raisons et les possibilités pour les ennemis de la paix de faire avorter le processus laborieusement relancé restent nombreuses. Le Président Laurent Gbagbo et son parti, le FPI (Front populaire ivoirien), les ex-rebelles des Forces Nouvelles (FN) qui contrôlent le nord du pays et les radicaux des divers groupes qui soutiennent l'un ou l'autre camp, gardent intacte leur capacité à renouer avec la violence.

Les derniers mois ont montré à quel point la situation demeurerait volatile. Les manifestations violentes des 16-19 janvier 2006 visaient directement le personnel de l'Opération de maintien de la paix des Nations Unies (ONUCI) et tous les symboles d'une communauté internationale accusée de vouloir "recoloniser" la Côte d'Ivoire. Les organisations humanitaires indépendantes de l'ONU n'avaient pas été épargnées dans l'ouest du pays. Mais la volonté des planificateurs de ces violences et

des partisans du Président Gbagbo qui les ont saluées et encouragées était également d'étouffer dans l'œuf toute velléité du Premier ministre Banny d'exercer l'intégralité des pouvoirs que lui a confiés le Conseil de sécurité dans la résolution 1633 du 21 octobre 2005. Des manifestations similaires avaient sapé l'autorité du gouvernement de l'ancien Premier ministre Seydou Diarra dès sa nomination en 2003. Banny a su reprendre la main en alliant dialogue et détermination.

Certains résultats sont pourtant loin d'être négligeables. Le gouvernement a organisé les examens scolaires reportés depuis deux ans dans le nord. Le dialogue politique a été relancé par le sommet du 28 février 2006 qui a réuni les quatre acteurs majeurs du conflit autour du premier ministre. La Commission électorale indépendante (CEI) a débuté ses activités. Guillaume Soro, le leader des FN, est revenu à Abidjan pour assumer ses responsabilités ministérielles. Les partis politiques se préparent en vue d'une élection dont beaucoup doutent qu'elle puisse se tenir à bonne date. Et le dialogue militaire a finalement repris entre les forces belligérentes, avant d'être à nouveau suspendu.

Les prochains mois seront déterminants. Si le gouvernement réussit à afficher des résultats dans la mise en œuvre des processus parallèles d'identification et de DDR, la dynamique de paix sera plus difficile à enrayer. Il est important de maintenir une bonne relation de travail avec le Président Gbagbo qui pourrait être tenté de retarder les élections pour conserver son pouvoir mais les qualités personnelles du Premier ministre Banny ne suffiront pas. Le Groupe de travail international (GTI), qui comprend les pays et les principales organisations internationales et institutions financières impliqués dans la résolution de la crise, a l'occasion d'agir de manière préventive en décourageant ceux qui souhaitent voir échouer le processus de sortie de crise. Elle devra faire taire ses propres luttes d'influence et appuyer le gouvernement ivoirien de tout son poids financier et politique.

RECOMMANDATIONS

Au Premier ministre du Gouvernement de Côte d'Ivoire:

1. Continuer de miser sur un dialogue incluant tous les acteurs politiques et toutes les composantes de la société ivoirienne afin de mobiliser l'opinion publique derrière l'action gouvernementale.
2. Continuer à travailler en tandem avec le Président Gbagbo et se référer au Groupe de travail international sur la Côte d'Ivoire (GTI) en cas de désaccord majeur au sommet de l'État.
3. Exiger la présence continue du ministre d'État Guillaume Soro au sein du gouvernement, veiller à ce qu'il joue pleinement son rôle dans la réalisation du programme DDR, alerter le Groupe de travail international en cas d'engagement insuffisant des Forces Nouvelles dans le processus de paix.

Au Gouvernement de réconciliation nationale:

4. Conduire une campagne d'explication des étapes des opérations d'identification des citoyens, de DDR, de démantèlement des milices, de recensement électoral et de redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire auprès de toute la population ivoirienne afin d'obtenir son adhésion.
5. Réaliser le processus d'identification des citoyens ivoiriens de manière transparente et conforme à la lettre et à l'esprit des accords de paix et lancer simultanément le programme de DDR en commençant par le cantonnement des forces belligérantes.
6. Restaurer l'autorité des ministres de la Défense et de l'Intérieur sur les Forces de défense et de sécurité (FDS), qui doivent être mises au service de la nation et non des acteurs politiques.
7. Faire respecter strictement le décret présidentiel d'interdiction des manifestations de rue.
8. Restaurer l'autorité du ministre de l'Économie et des finances sur toutes les opérations financières de l'État et des organismes qui collectent des ressources obligatoires auprès des acteurs économiques, notamment ceux de la filière café et cacao.
9. Dans l'attente d'une réforme de l'organisation de la filière café et cacao, suspendre les opérations financières des organismes professionnels du secteur et envisager la suppression des redevances qui alimentent les caisses de ces organismes.

À la Banque mondiale, l'Union européenne et aux autres bailleurs de fonds:

10. Apporter un soutien financier rapide et conséquent aux différentes actions à mettre en œuvre avant les élections et pour les préparer.

Au Groupe de travail international sur la Côte d'Ivoire:

11. Mettre un terme aux luttes d'influence en son sein, notamment entre ses membres les plus actifs que sont l'Afrique du Sud et la France.
12. Apporter un soutien politique fort à l'action du gouvernement et informer immédiatement le Conseil de sécurité de tout obstacle à l'accomplissement de sa mission, en particulier lors de la mise en œuvre des opérations d'identification des citoyens et de DDR.

Au Haut représentant des Nations Unies pour les élections en Côte d'Ivoire:

13. Vérifier, dans le cadre de l'accomplissement du mandat de certification de toutes les étapes du processus électoral qui lui a été attribué par la résolution 1603 du Conseil de sécurité (2005), que le programme d'identification permettra d'enregistrer sur les nouvelles listes électorales tous les Ivoiriens disposant du droit de vote selon les lois en vigueur.
14. Se tenir prêt à conduire le programme d'identification des Ivoiriens à la tête d'une équipe mixte de fonctionnaires ivoiriens et internationaux, si le gouvernement ivoirien ne réussit pas à lancer l'opération avant le 1^{er} juillet 2006.

Au Comité de sanctions sur la Côte d'Ivoire:

15. Mettre à jour la liste des personnes devant faire l'objet des sanctions ciblées des Nations Unies (interdiction de voyages à l'étranger et gel des avoirs) selon les critères fixés par la résolution 1572 (2004) du Conseil de sécurité, en inscrivant en priorité les personnes suspectées de violations graves des droits de l'homme et de crimes de guerre ou d'incitation à la violence visant à paralyser le processus de paix.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies:

16. Appliquer, sans attendre de nouvelles violences, les sanctions individuelles prévues par la résolution 1572 (2004) à toutes les personnes responsables de violations graves des droits de l'homme et de crimes de guerre ou d'incitation à la violence visant à paralyser le processus de paix.

17. Autoriser immédiatement le renforcement des effectifs de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) réclamé par le secrétaire général de l'ONU, soit l'envoi de 3 400 militaires, trois unités constituées de police (375 agents) et 100 agents de police civile supplémentaires.
18. Demander au secrétariat général de planifier, y compris financièrement, une prise en main de l'opération d'identification par le Haut représentant pour les élections, à compter du 1er juillet 2006, en cas de défaillance du gouvernement ivoirien.

Au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI):

19. Effectuer sans tarder une mission d'évaluation de la situation en Côte d'Ivoire afin de décider de l'ouverture éventuelle d'une enquête formelle sur les atrocités commises depuis 2002.

Dakar/Bruxelles, le 17 mai 2006

CÔTE D'IVOIRE: LA PAIX COMME OPTION

I. INTRODUCTION

La déflagration que d'aucuns attendaient à la fin du mandat constitutionnel du Président Laurent Gbagbo le 30 octobre 2005 n'a pas eu lieu.¹ La décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) du 6 octobre 2005, puis la résolution 1633 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 21 octobre ont offert à chaque camp des motifs de satisfaction et de report de la confrontation violente. Le parti au pouvoir, le Front Populaire Ivoirien (FPI), et la "galaxie patriotique" qui soutiennent le Président Gbagbo ont été soulagés par le maintien de ce dernier à la tête de l'État à l'expiration de son mandat "pour une période n'excédant pas douze mois". Les militants des partis d'opposition et les membres de l'ex-rébellion des Forces Nouvelles (FN) pouvaient, quant à eux, se réjouir de l'affaiblissement des prérogatives du président du fait de la nomination d'un nouveau premier ministre disposant de "tous les pouvoirs nécessaires" pour conduire le pays à "des élections libres, ouvertes, régulières et transparentes".

Il a fallu plus d'un mois de tractations aux protagonistes ivoiriens et aux facilitateurs africains – le Nigérian Olusegun Obasanjo, président en exercice de l'UA d'alors, le Nigérian Mamadou Tandja, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), et le Président sud-africain Thabo Mbeki, médiateur de l'UA – pour trouver en la personne du banquier Charles Konan Banny le premier ministre "acceptable par toutes les parties". Trois semaines supplémentaires ont été nécessaires pour arriver à la formation du nouveau gouvernement le 28 décembre 2005. Dès le 2 janvier 2006, la situation ivoirienne imposait à nouveau ses réalités avec des échanges nourris de tirs à l'intérieur des camps militaires d'Akouédo à Abidjan, un

spasme mystérieux de plus de l'armée ivoirienne. C'est toutefois à la mi-janvier que le premier ministre affronta sa première crise majeure, déclenchée par le FPI et la galaxie patriotique après que le Groupe de travail international (GTI)² eut recommandé le 15 janvier 2006 de ne pas prolonger le mandat de l'Assemblée nationale qui avait expiré le 16 décembre 2005.

Ce rapport commente l'évolution politique de la Côte d'Ivoire depuis la fin du mandat constitutionnel du Président Gbagbo et propose un premier bilan du gouvernement de réconciliation nationale dirigé par Charles Konan Banny. Si la communauté internationale parvient à maintenir une posture unie et apporte un soutien massif et immédiat au gouvernement actuel, la Côte d'Ivoire a une chance réelle d'enclencher une guérison qui sera nécessairement longue. Par contre, si les actions prévues dans la feuille de route³ ne connaissent pas un début d'exécution dans les deux prochains mois, la perspective de la paix s'éloignera à nouveau et le mois d'octobre 2006 sera celui de tous les dangers.

¹ Pour l'analyse de la situation politique à l'approche du 30 octobre 2005, voir le Briefing Afrique de Crisis Group N°33, *Côte d'Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas*, du 12 octobre 2005. Pour une analyse des différentes dimensions de la crise ivoirienne et du laborieux processus de paix enclenché au lendemain de la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002, voir le Rapport Afrique N°90 de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir* du 24 mars 2005, le Rapport Afrique N°82, *Côte d'Ivoire: Pas de paix en vue* du 12 juillet 2004 et le Rapport Afrique N°72, *Côte d'Ivoire: The War Is Not Yet Over* du 28 novembre 2003.

² Créé par la décision du 6 octobre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et avalisé par la résolution 1633 du Conseil de sécurité, le GTI est composé des membres suivants: Bénin, Ghana, Guinée, Niger, Nigeria, Afrique du Sud, France, Royaume Uni, États-Unis, ONU, UA, CEDEAO, Union européenne, Organisation internationale de la Francophonie, Banque mondiale et Fonds monétaire international. Il est coprésidé par le ministre des Affaires étrangères du pays exerçant la présidence de l'UA (d'abord le Nigeria, puis maintenant la République du Congo Brazzaville) et le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire, Pierre Schori.

³ La feuille de route a été élaborée par le Groupe de travail international en novembre 2005 et soumise au Premier ministre Charles Konan Banny. Cette feuille de route traduit en programme d'action du gouvernement les décisions de l'Accord de paix de Pretoria du 6 avril 2005 et de la résolution 1633 du Conseil de sécurité de l'ONU (21 octobre 2005). Elle comprend les dix volets suivants: gouvernance et politique; désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR); redéploiement de l'administration; processus d'identification et recensement électoral; élections libres, ouvertes et transparentes; restauration de la sécurité; respect des droits de l'homme; sanctions et liberté de mouvements des forces de maintien de la paix; surveillance des médias; et questions humanitaires.

II. LA REDÉFINITION DES RAPPORTS DE FORCE

A. LA RÉOLUTION 1633 OU L'EXCEPTION IVOIRIENNE

Face à la mauvaise foi des acteurs d'une crise qui menaçait d'embraser toute l'Afrique de l'Ouest, les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), puis le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et enfin le Conseil de sécurité de l'ONU ont trouvé un compromis sur les règles du jeu de la transition ivoirienne. Malgré les imprécisions, coutumières à tout texte résultant d'un compromis laborieux, la résolution 1633 adoptée le 21 octobre 2005 a créé un cadre politique et juridique significativement différent de celui qui a prévalu en Côte d'Ivoire entre la signature des Accords de Linas-Marcoussis en 2003 et la fin du mandat présidentiel le 30 octobre 2005. Chacun des camps s'est immédiatement évertué à modifier à son avantage le rapport de forces théorique issu de la résolution. La tâche était d'autant plus aisée que le texte onusien reconduisait le dualisme juridique de Marcoussis qui maintenait la constitution ivoirienne tout en exigeant le respect des Accords de paix et des résolutions du Conseil de sécurité. L'exception ivoirienne prenait une nouvelle dimension et devenait inédite au niveau international puisque les institutions nationales, à la légitimité déjà contestée, perdaient l'une après l'autre leur légalité constitutionnelle, notamment la présidence de la République après le 30 octobre 2005 et l'Assemblée nationale après le 16 décembre 2005.

La résolution 1633 reste fidèle à la décision de l'UA du 6 octobre 2005 qui préconise le maintien à la tête de l'État du Président Gbagbo à partir du 31 octobre 2005 pour une période maximale de douze mois et qui prévoit la nomination d'un nouveau premier ministre acceptable par toutes les parties ivoiriennes. La nouveauté réside dans la centralité de la position du premier ministre, qui assume désormais toute la responsabilité de la conduite du processus de paix.⁴ La création du Groupe de travail

⁴ Selon la résolution 1633, le premier ministre "exercera pleinement son autorité sur son cabinet" et "doit disposer de tous les pouvoirs nécessaires, conformément à l'Accord de Linas-Marcoussis, ainsi que de toutes les ressources financières, matérielles et humaines voulues, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la défense et des affaires électorales, en vue d'assurer le bon fonctionnement du Gouvernement, de garantir la sécurité et le redéploiement de l'administration et des services publics sur l'ensemble du territoire ivoirien, de conduire le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les opérations de désarmement et de démantèlement des milices, et d'assurer l'équité de l'opération

international (GTI), mécanisme de suivi du processus de sortie de crise, constituait la deuxième innovation importante. Ce groupe se réunit tous les mois au niveau ministériel sur le territoire ivoirien avec pour mission principale de "vérifier que le premier ministre dispose de tous les pouvoirs et de toutes les ressources" prévus par la résolution et de "rendre immédiatement compte au Conseil de sécurité de tout obstacle ou problème que le premier ministre pourrait rencontrer dans l'exercice de ses fonctions et d'identifier les responsables".

Malgré la prolongation du bail de Laurent Gbagbo à la présidence, nul ne pouvait ignorer l'affaiblissement programmé de ses pouvoirs par un nouveau premier ministre adossé à la communauté internationale (Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi CEDEAO et UA) et fort des moyens de pression dont dispose cette dernière. Rappeler les postures adoptées par les acteurs ivoiriens au lendemain de la définition des règles gouvernant l'après 30 octobre n'est pas inutile. Ces positionnements présagent des débats qui pourraient paralyser à nouveau le processus de sortie de crise lorsqu'il faudra, dans quelques mois, reconnaître l'impossibilité d'organiser les élections présidentielles dans le délai prescrit par la résolution 1633. Dès lors qu'on se polarisera sur l'après octobre 2006 et sur d'hypothétiques plans de rechange, il deviendra impossible pour le gouvernement de rester uni et focalisé sur l'essentiel: la mise en œuvre intégrale de la feuille de route indispensable à la tenue des élections.

À l'occasion de la réception des Forces ivoiriennes de défense et de sécurité (FDS) à la présidence le 26 octobre, le chef de l'État a donné sa lecture de la résolution adoptée cinq jours plus tôt:

La résolution 1633 est là, nous la respecterons également. Elle pose quatre points principaux: d'abord, il y a le désarmement comme le préalable à la paix et aux élections, puisque tous les autres problèmes posés ont été réglés par nous-mêmes. Aujourd'hui donc cette résolution 1633 pose comme point de départ le désarmement. C'est dit clairement....Le deuxième point, c'est le redéploiement de l'administration, c'est-à-dire la réunification du pays. Dans notre cas, les deux termes sont synonymes....Troisièmement, recensement électoral et établissement des listes électorales et, quatrièmement, élection. Voici les quatre étapes que pose la résolution 1633. Pour ce faire, elle a dégagé un certain nombre de moyens. La nomination d'un nouveau premier ministre, la

d'identification et d'inscription des électeurs, ce qui permettrait d'organiser des élections libres, ouvertes, régulières et transparentes, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies".

formation d'un gouvernement sont des moyens, des instruments de travail.⁵

Le 30 octobre, dans un message à la nation,⁶ le Président Gbagbo s'appuyait sur la Constitution ivoirienne pour justifier la prolongation de son mandat. Il estimait devoir rester en place, conformément à l'avis du Conseil constitutionnel, "pour garantir la mise en œuvre du principe de la continuité de l'État, lorsque le déroulement normal des élections est rendu impossible". Et il affirmait que le Conseil constitutionnel était le seul habilité à constater la cessation des événements rendant impossible l'organisation des élections et à ordonner la tenue de l'élection à la Présidence de la République. Il annonçait enfin qu'il ne cesserait ses fonctions que lorsque le vainqueur de la prochaine élection aurait prêté serment. Certes, le président évoquait en fin de discours le délai de douze mois fixé par la communauté internationale pour organiser les élections, mais faisait bien comprendre qu'il entendait, dans tous les cas, continuer à assumer ses fonctions jusqu'au scrutin présidentiel.

Le Premier ministre Charles Konan Banny a décidé de mettre en sommeil le débat sur la hiérarchie entre la Constitution et la résolution 1633 et opté pour "la combinaison intelligente des textes en présence, à savoir la Constitution, la résolution ainsi que tous les autres accords".⁷ Il serait toutefois erroné de croire que le camp présidentiel a définitivement renoncé au formalisme juridique pour combattre des décisions politiques contraires à ses intérêts. Il existe une différence fondamentale entre la prolongation exceptionnelle d'un an de la présidence de Gbagbo décidée par la communauté internationale et le maintien du président à son poste jusqu'à la prestation de serment de son successeur élu. Le Président Gbagbo, mais aussi ses adversaires de l'ex-rébellion et de l'opposition, pourraient bien choisir à nouveau de parier sur le maintien d'un *statu quo* pour l'après 31 octobre 2006 et œuvrer de conserve pour que les élections ne puissent pas avoir lieu à cette date. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale doit user de tous ses moyens de pression dès maintenant afin d'imposer des élections auxquelles les protagonistes ne veulent se soumettre que s'ils sont assurés de la victoire.

B. LE GOUVERNEMENT BANNY À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Après moult consultations avec toutes les parties ivoiriennes, Charles Konan Banny, gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), alors en poste à Dakar (Sénégal), a été nommé à la tête du gouvernement intérimaire le 4 décembre 2005. Technocrate, issu du groupe ethnique Baoulé tout comme le "père de la nation ivoirienne" Félix Houphouët-Boigny, il est affilié politiquement au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique, sans en avoir jamais été un militant actif. Banny présentait l'avantage de n'apparaître comme le candidat d'aucune des parties ivoiriennes. Sa forte personnalité, le fait qu'il n'ait pas contribué à la descente aux enfers du pays et ses propres ambitions politiques, qui ne faisaient plus de doute depuis la naissance de "clubs de soutien" à son nom en Côte d'Ivoire, n'avaient de quoi rassurer, ni le Président Gbagbo, ni les leaders de l'opposition, à commencer par l'ancien Président Henri Konan Bédié, peu enclin à partager l'électorat du PDCI avec une nouvelle personnalité politique. La méfiance des partisans de Gbagbo était d'autant plus grande que le GTI avait préalablement consacré les pouvoirs exécutifs du premier ministre conférés par la résolution 1633.

Dès le 8 novembre 2005 en effet, un mois avant la prise de fonction de Banny, le GTI (co-présidé par le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Pierre Schori, et le représentant du pays exerçant la présidence de l'UA, à l'époque le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Oluyemi Adeniji) estimait que le premier ministre devait disposer "des compétences nécessaires pour la conduite de l'administration civile et militaire, la désignation et la révocation de ses responsables et le contrôle des ressources financières". Autrement dit, le chef du gouvernement exercerait une réelle autorité sur son cabinet et l'ensemble de l'administration, y compris les responsables des forces de défense et de sécurité et ceux des régies financières dont une partie des ressources alimente les batailles politiques et la violence organisée.

Au lendemain de cette première réunion, le quotidien *Notre Voie*, porte-voix du parti présidentiel, titrait: "le GTI ne veut pas la paix en Côte d'Ivoire".⁸ Le secrétaire général du FPI, Sylvain Miaka Oureto, soupçonnait officiellement le groupe de travail de vouloir réaliser "un coup d'État en douceur en enlevant à Laurent Gbagbo tous ses pouvoirs" et menaçait de "s'opposer, quoique cela doive lui en coûter, à la décapitation de l'État de Côte d'Ivoire et de ses institutions". Il conseillait à la communauté internationale

⁵ "Laurent Gbagbo: "J'en appelle au calme", *Notre Voie*, 27 octobre 2005.

⁶ "J'exercerai mes fonctions avec la même détermination", Message à la nation, *Le Courrier d'Abidjan*, 31 octobre 2005.

⁷ Extraits du rapport de synthèse des travaux du séminaire gouvernemental sur la feuille de route tenu à Yamoussoukro les 9, 10 et 11 février 2006. Voir "Désarmement, identification, redéploiement, voici les solutions de Charles Konan Banny", *L'Inter*, 13 février 2006.

⁸ "GIT, hors-jeu, le GIT ne veut pas la paix en Côte d'Ivoire: les objectifs inavoués du GIT", *Notre Voie*, 10 novembre 2005.

“d’éviter de faire délibérément de la provocation pour brandir par la suite les menaces de sanction”.⁹ Le premier ministre n’était donc pas encore choisi que le camp présidentiel annonçait l’affrontement.

La confrontation, certes feutrée, eut lieu dès l’interminable processus de formation du nouveau gouvernement. Si les négociations furent difficiles avec tous les acteurs, c’est avec le Président Gbagbo et son parti que Banny eut le plus grand mal à trouver un compromis. L’enjeu était non seulement le nombre des portefeuilles à attribuer au FPI dans l’équipe resserrée voulue par le premier ministre, mais aussi et surtout le contrôle du poste clé de l’Économie et des finances jusque-là occupé par un cacique du FPI, Paul Antoine Bohoun Bouabré. Célébré par la presse proche du pouvoir comme l’artisan de “la résistance économique de la Côte d’Ivoire”, Bouabré avait également la haute main sur des circuits financiers plus partisans tels que ceux transitant par la Banque nationale d’investissement (BNI) et soupçonnés d’alimenter la galaxie patriotique en argent frais. Le fortuné ministre était devenu tellement puissant et indispensable qu’il avait fini par susciter des inimitiés au sein de son propre parti. Il a fallu des interventions extérieures pour que le Président Gbagbo se résolve à accepter un compromis. Bouabré quittait le ministère de l’Économie et des finances pour le ministère d’État chargé du Plan et du développement, mais un de ses proches collaborateurs, le directeur du Trésor Charles Diby Koffi, devenait ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l’Économie et des finances.

Le gouvernement présenté le 28 décembre 2005 pouvait ainsi apparaître comme une première réussite de Banny. Non seulement “la qualité moyenne de l’équipe” était visiblement plus élevée que celle du gouvernement précédent,¹⁰ mais sa composition témoignait du pari du premier ministre de forcer la confiance et la collaboration entre les protagonistes. La nomination de Guillaume Soro au ministère d’État chargé du programme de la reconstruction et de la réinsertion et celle de son adjoint Louis André Dakoury Tabley, ancien très proche de Gbagbo devenu l’éminence grise des FN, au ministère de la Solidarité et des victimes de guerre, condamnaient les meneurs de la rébellion à composer avec le chef de l’État. Ils avaient en plus la charge de réparer les dégâts causés par la guerre. Charles Konan Banny, dont la personnalité n’a jamais auguré d’une aversion particulière à la concentration des pouvoirs, s’est attribué les portefeuilles de l’Économie et des finances et de la Communication et a confié à deux personnalités de la société civile les ministères sensibles de la Défense et de l’Intérieur.

Les passations de charges n’étaient pas encore accomplies que le chef du gouvernement devait faire face à sa première crise. Le 2 janvier, les habitants d’Abidjan étaient réveillés à l’aube par le bruit de tirs à l’arme lourde en provenance de l’ancien et du nouveau camps militaires d’Akouédo, abritant le 1^{er} bataillon d’infanterie et le bataillon commando de parachutistes. La confusion régna jusqu’à ce que le général Philippe Mangou, chef d’état-major de l’armée, déclare à radio et à la télévision ivoirienne (RTI) que “les deux camps d’Akouédo (avaient) été attaqués par des éléments infiltrés” et que la situation était “sous contrôle” en milieu de matinée. Au cours des événements, un “commandant” réclamait sur les ondes internationales la paternité de l’attaque au nom de soldats ivoiriens recrutés après le 19 septembre 2002 mécontents des retards accusés dans le versement de leurs primes de guerre et du traitement privilégié accordé selon eux “aux mercenaires libériens à la solde du parti au pouvoir”.¹¹ La thèse de la mutinerie, pourtant crédible au vu des mouvements d’humeur antérieurs dans les casernes d’une partie des “jeunes recrues” inquiètes pour leurs soldes et leur avenir, a été combattue dès le début par le chef d’état-major Mangou, puis par le Président Gbagbo qui ont évoqué des “assaillants venus de l’extérieur”.

Selon le bilan fourni par le porte-parole de l’armée, les événements d’Akouédo ont tout de même fait officiellement dix morts, dont trois soldats loyalistes et sept assaillants. 32 assaillants présumés ont été arrêtés le jour de l’attaque, puis près d’une trentaine d’autres pendant les opérations de “ratissage” entreprises dans les environs du camp par l’armée. Parmi eux, un grand nombre de ressortissants Burkinabé habitués à être présumés coupables et arbitrairement arrêtés au lendemain de ce type d’événements. Selon un diplomate interrogé par l’agence IRIN, trois Burkinabé ont ainsi été retrouvés tués par balles le 6 janvier.¹² Ils auraient été dénoncés comme rebelles par des résidents qui ont demandé l’intervention d’éléments du Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS), un dispositif spécial des forces de sécurité ivoiriennes chargé de lutter contre l’insécurité à Abidjan réputé pour ses méthodes expéditives.¹³ Comme pour les précédents troubles

¹¹ “Spéculations autour d’Akouédo”, RFI, 3 janvier 2006, sur www.rfi.fr/actufr/articles/073/article_40823.asp.

¹² “Côte d’Ivoire: arrestations et meurtres de ressortissants Burkinabés après l’attaque de deux camps militaires”, IRIN, 16 janvier 2006.

¹³ Dotés de pick-up neufs, équipés d’armes de guerre et placés sous le commandement du colonel de gendarmerie Georges Guiai Poin, un officier très proche du président, les 1 700 hommes du CECOS enregistrent certes quelques résultats dans la lutte contre la criminalité, mais au prix de violations graves des droits de l’homme, outre leur appartenance politique marquée. Voir le Briefing de Crisis Group N°33, *Côte d’Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas*, op. cit.; et le Rapport n°4 de la Division des

⁹ “Le FPI au GIT: ‘c’est scandaleux, vos conclusions’”, *Soir Info*, 12 novembre 2005.

¹⁰ Entretien de Crisis Group avec un diplomate occidental, Abidjan, 20 février 2006.

militaires d'Anyama et d'Agboville en juillet 2005 et du camp de gendarmerie d'Agban en décembre 2005, personne ne sait ce qui s'est exactement passé à Akouédo.

En Côte d'Ivoire, il est toujours difficile de distinguer les faits de leur instrumentalisation à des fins politiques par les protagonistes de la crise. La justice militaire ivoirienne a cependant annoncé le 1^{er} février 2006 l'inculpation de 21 personnes, dont neuf militaires et douze civils, pour "assassinat, attentat contre l'autorité de l'État, association de malfaiteurs, participation à une bande armée, incitation de militaire à commettre des actes contre la discipline et le devoir".¹⁴ Simple mutinerie ou bien manipulation du mécontentement réel des jeunes recrues visant à déstabiliser l'armée ou à alimenter les tensions politiques, l'attaque d'Akouédo a en tout cas fragilisé ponctuellement le nouveau premier ministre, absent du pays au moment des faits. Après un retour précipité à Abidjan, Banny n'a pas pu visiter les camps le 3 janvier, son cortège ayant été contraint de rebrousser chemin, dissuadé par des tirs en l'air signifiant qu'il n'était pas le bienvenu. La veille au soir, le Président Gbagbo avait pu quant à lui se rendre à Akouédo pour déplorer l'agression et féliciter les militaires, s'imposant ainsi comme l'interlocuteur incontournable des forces de défense et de sécurité.¹⁵ Mais la vraie confrontation de Banny avec les données du terrain ne se reproduira qu'à l'occasion de la troisième réunion du GTI, le 15 janvier 2006.

C'est le sort de l'Assemblée nationale, dont le mandat constitutionnel était arrivé à terme le 16 décembre 2005, qui a servi de déclencheur aux manifestations violentes des 16-19 janvier 2006 ciblant directement pour la première fois l'opération des Nations Unies dans le pays (ONUCI) et le GTI. Il n'y avait rien de spontané dans la mobilisation des différents groupes de la galaxie patriotique. Ils ont érigé en un temps record des barricades sur tous les axes principaux d'Abidjan, assailli le quartier général de l'ONUCI, harcelé pendant quatre jours les casques bleus chargés de le défendre, et organisé des actions similaires dans d'autres villes du sud telles que San Pedro, Yamoussoukro, Daloa et surtout Guiglo, dans l'ouest.

Les manifestants, issus des mouvements regroupés au sein de la Coalition nationale des résistants de Côte d'Ivoire (CONARECI) et recrutés en particulier dans les rangs de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), le puissant syndicat étudiant, ont montré leur aptitude à paralyser Abidjan et à terroriser le personnel onusien. En revanche, ils n'ont pas réussi à faire descendre

dans la rue des citoyens ordinaires excédés. Au-delà de la défense de l'institution parlementaire dont le GTI venait de recommander la non prolongation du mandat, l'objectif des partisans du Président Gbagbo était de porter un coup au gouvernement Banny et d'infléchir le cours des événements à leur avantage. Dans un scénario devenu classique dans la crise ivoirienne, la rumeur, la désinformation et la menace ont précédé l'explosion. Dès le 7 janvier, Charles Blé Goudé, président du Congrès panafricain des jeunes patriotes (COJEP), annonçait la couleur dans une déclaration publiée dans la presse:

Les Patriotes ivoiriens sont déterminés à donner immédiatement la réponse appropriée à ce projet diabolique s'il était mis à exécution...Aux patriotes, nous appelons à la mobilisation en tous lieux et en tout temps...Tenez vous prêts à mettre fin à cette provocation de trop avant même qu'elle ne connaisse un début d'exécution. Dans les campements, dans les villages, dans les villes et régions, organisez-vous conséquemment dès maintenant à exécuter les mots d'ordre qui vous seront donnés dans les prochains jours.¹⁶

Blé Goudé a fait état de la rumeur de la création par le GTI d'une "assemblée constituante" non élue qui intégrerait notamment les Forces Nouvelles et le Rassemblement des républicains (RDR). Cette rumeur avait davantage de chances de stimuler le réflexe souverainiste que l'évocation d'une possible recommandation de ne pas proroger un mandat constitutionnel parvenu à son terme. Il fallait impérativement que le FPI et "les patriotes", qui n'avaient plus beaucoup fait parler d'eux, réalisent une démonstration de force au moment où le gouvernement Banny, fortement soutenu par le GTI, commençait à peine à s'installer. Les premières actions ont eu lieu dès le 15 janvier, avant la publication de la déclaration du GTI sur le sort de l'Assemblée nationale. Le cortège du premier ministre qui se rendait à la réunion du GTI a essuyé les jets de pierre des manifestants tandis qu'un véhicule de l'ONUCI était incendié à l'Hôtel Ivoire, lieu de rassemblement habituel des "patriotes".

Le lendemain, les différents quartiers d'Abidjan assistaient à la mise en place de barrages qui servaient autant à paralyser la ville qu'à racketter les passants.¹⁷ Des centaines de manifestants se retrouvaient devant le siège de l'ONUCI, les éléments de la FESCI conduits par leur leader Serges Koffi investissaient les installations de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI) et étaient "rejoints plus tard par le chef d'état-major de l'armée, Philippe Mangou,

droits de l'homme de l'ONUCI: "Situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, août-septembre-octobre-novembre-décembre 2005", 15 mars 2006.

¹⁴ "Attaque d'Akouédo: 21 personnes accusées pour assassinat et attentat", Agence Xinhua, 2 février 2006.

¹⁵ "Gbagbo félicite les FDS", *Notre Voie*, 3 janvier 2006.

¹⁶ Voir "Blé Goudé se dresse contre le GTI", *Soir Info*, 9 janvier 2006.

¹⁷ Entretiens de Crisis Group avec des journalistes ivoiriens, des travailleurs humanitaires et des responsables de l'ONUCI, Abidjan, février et mars 2006.

et le responsable du CECOS, Guai Bi Poin”, selon le récit approuvé du quotidien du FPI, *Notre Voie*.¹⁸ Pendant quatre jours, les responsables des forces de sécurité ivoiriennes chargées du maintien de l'ordre public et de la protection du personnel de l'ONUCI n'appliqueront pas le décret présidentiel d'interdiction des manifestations de rue. Ils assisteront, bienveillants,¹⁹ à ce qu'un quotidien a qualifié de “mise sous tutelle du pays par les jeunes patriotes”.²⁰ Interpellé, en présence du Président Gbagbo, par les hauts responsables de l'ONUCI sur la passivité des FDS, le chef d'état-major Mangou a déclaré qu'il ne pouvait pas empêcher des manifestants de défendre les institutions du pays.²¹

Pendant les événements, le premier ministre, bloqué dans sa résidence, ne détenait “ni le bâton, ni le micro”, selon les termes d'un diplomate occidental.²² Banny a eu beaucoup de mal à faire passer son message d'explication et d'apaisement. Sa ministre déléguée à la Communication Martine Koffi Studer s'est fait insulter et bousculer dans les locaux de la RTI par un journaliste proche des “patriotes”,²³ tandis que ses ministres en charge de l'Intérieur et de la Défense étaient peu visibles. Le harcèlement des installations de l'ONUCI a quelque peu fait oublier la déclaration incendiaire du parti présidentiel, le 17 janvier 2006, qui exposait pourtant les véritables raisons de la démonstration de force. Elle annonçait le retrait du FPI du gouvernement Banny et de l'ensemble du processus de paix et exigeait le départ de toutes “les forces d'occupation, d'exploitation et d'asservissement de la Côte d'Ivoire”:

Au lieu de servir les intérêts de la paix en Côte d'Ivoire, l'ONUCI, Licorne, le GTI et le premier ministre du gouvernement de la Côte d'Ivoire sont devenus des instruments de la France au service de la déstabilisation et de la recolonisation de la Côte d'Ivoire...le GTI outrepassa outrageusement ses compétences pour tenter de transférer tous les

pouvoirs (exécutif et législatif) à son Premier Ministre Charles Konan Banny...En proposant au GTI la dissolution de l'Assemblée nationale, Charles Konan Banny a jeté le masque de sa connivence avec la rébellion et dévoilé son plan secret pour s'emparer de tous les pouvoirs afin d'assouvir ses ambitions personnelles.²⁴

Le 22 janvier, le FPI s'est félicité de la position exprimée par le Président Obasanjo pendant sa mission d'urgence à Abidjan le 18 janvier et a annoncé son retour au sein du gouvernement. Le président nigérian avait expliqué que le GTI n'avait pas dissous l'Assemblée nationale, n'avait pas la compétence pour le faire et avait demandé qu'une solution négociée fût trouvée par le Président Gbagbo et le premier ministre. Le maintien de l'institution parlementaire dont le FPI et ses alliés contrôlaient la moitié des sièges était incontestablement un enjeu en soi, mais aussi un prétexte.

L'Assemblée, présidée par Mamadou Koulibaly, l'un des “durs” du camp présidentiel, et aire d'influence de Simone Gbagbo, épouse du chef de l'État et présidente du groupe parlementaire FPI, avait joué un rôle majeur d'obstruction au processus de paix pendant l'exercice du gouvernement Diarra.²⁵ Si le Premier ministre Banny venait défendre sa politique générale et solliciter le vote d'une loi de finances devant le parlement, le FPI pouvait encore utiliser cette institution pour gêner la mise en œuvre de sa feuille de route. Le budget de l'Assemblée nationale finance aussi directement la “lutte patriotique”, au moins sur le terrain de la propagande, comme en témoigne l'ouvrage joliment illustré *Naissance d'une Nation* qui inonde les rayons des librairies d'Abidjan et se présente comme “une œuvre militante et engagée”.²⁶ Malgré l'importance du parlement, les manifestations planifiées des 16-19 janvier 2006 allaient bien au-delà de la défense de cette institution. L'ONUCI a pris les coups qui devaient en priorité affaiblir Banny. En dépit des commentaires injurieux d'une partie de la presse

¹⁸ “Dérives répétées du GTI: les patriotes paralysent la ville d'Abidjan”, *Notre Voie*, 17 janvier 2006.

¹⁹ Selon les endroits, les FDS ont montré, soit de la passivité, soit une solidarité active avec les manifestants, notamment en leur apportant des boissons et de la nourriture. Des collectivités locales comme la mairie de la commune de Cocody ont également approvisionné les “jeunes patriotes”. Entretien de Crisis Group avec des sources diplomatiques, Abidjan, février 2006.

²⁰ “Le pays sous tutelle...des jeunes patriotes”, *L'Inter*, 18 janvier 2005.

²¹ Entretien de Crisis Group avec un haut fonctionnaire de l'ONUCI, Abidjan, 18 février 2006.

²² Entretien de Crisis Group, Dakar, 27 janvier 2006.

²³ Le journaliste en cause, Ben Zahui, a comparu devant le conseil de discipline de la RTI le 23 février et écopé d'une suspension de trois mois de travail sans salaire. Voir “RTI: Ben Zahui sauvé par son avocat: trois mois de suspension sans salaire”, *24 Heures*, 24 février 2006.

²⁴ Conférence de presse du président du FPI, Pascal Affi N'Guessan, suite au communiqué du GTI, 17 janvier 2006.

²⁵ Les députés de la mouvance présidentielle avaient usé de leur droit d'amendement pour modifier différents textes de loi, notamment sur la nationalité, l'identification et la commission électorale indépendante, soumis par le gouvernement de réconciliation nationale et exigés par les Accords de paix de Linas-Marcoussis. Il a fallu que le médiateur de l'Union africaine, le Président sud-africain Thabo Mbeki, demande à son homologue ivoirien de passer outre l'Assemblée pour promulguer les textes de loi en usant des pouvoirs exceptionnels conférés par la Constitution. Voir le Rapport N°90 de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir*, op. cit.

²⁶ *Naissance d'une Nation, Peintures de Justin Oussou*, Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, novembre 2005.

coutumière du fait,²⁷ le premier ministre a su surmonter la crise.

C. LA RÉAPPROPRIATION IVOIRIENNE DU PROCESSUS DE PAIX

Le premier ministre a progressivement repris la main, en combinant détermination, pédagogie et dialogue avec tous les acteurs, à commencer par le Président Gbagbo avec lequel il a, selon sa formule favorite, “volontairement décidé de travailler avec intelligence et en tandem”.²⁸ Il a préféré mettre l’accent sur les conséquences des événements de la mi-janvier sur le quotidien des Ivoiriens que sur la motivation politique des planificateurs des violences, évoquant notamment les morts et les blessés d’Abidjan, de San Pedro et de Guiglo, où cinq manifestants avaient été tués par les soldats de l’ONUCI dont la base avait été envahie,²⁹ la destruction des locaux des agences humanitaires des Nations Unies à Guiglo, la paralysie de l’activité économique pendant quatre jours et l’impossibilité pour des malades de recevoir des soins.

Sur la question du sort des députés, il a choisi d’éviter la confrontation avec le Président Gbagbo après que celui-ci eut annoncé le 27 janvier qu’il “prenait acte de ce que l’Assemblée nationale demeurerait en fonctions avec tous ses pouvoirs”.³⁰ Cette position était contraire à la recommandation faite par le GTI et à la volonté exprimée par le premier ministre de confier individuellement aux députés en fin de mandat “des missions de paix et de réconciliation” dans le pays. Le Président de l’Assemblée Mamadou Koulibaly a ainsi pu convoquer une session extraordinaire de l’institution le 9 février et rassembler 102 députés sur les 201 possibles.³¹ Mais Banny n’a pas

répondu à l’invitation de Koulibaly à présenter aux députés la politique générale de son gouvernement et n’a jamais envisagé de le faire. Il n’a pas non plus répondu à “l’ultimatum” lancé le 28 janvier 2005 par le leader des “jeunes patriotes”, Charles Blé Goudé, lui donnant “deux semaines pour publier un calendrier du désarmement des rebelles”.³² Au cours de la même sortie, Blé Goudé menaçait l’ONU de représailles au cas où elle se déciderait à appliquer les sanctions individuelles alors en discussion au Conseil de sécurité. Il se ravisa quelques jours plus tard en appelant les “patriotes” à “rester calmes et ne pas provoquer des troubles”.³³

Le 7 février, le Comité des sanctions du Conseil de sécurité publiait la liste des trois premiers Ivoiriens frappés par une interdiction de voyages à l’étranger et un gel de leurs avoirs, en application des résolutions 1572 (2004) et 1643 (2005) du Conseil de sécurité: les meneurs de la galaxie patriotique Blé Goudé et Eugène Djué, ainsi que Martin Kouakou Fofié, un chef militaire des FN basé à Korhogo (ville du nord du pays).³⁴ Même si ces sanctions, maintes fois évoquées mais jamais appliquées depuis novembre 2004, ont visé des agitateurs plutôt que leurs donneurs d’ordre et soutiens politiques, elles ont donné un signal de fermeté d’autant plus essentiel que l’ONU avait montré ses limites opérationnelles sur le terrain lors des manifestations de janvier 2006.

Au plan symbolique, la séquestration de fait des hauts responsables de l’ONUCI dans leurs bureaux n’est pas passée inaperçue. De manière moins anecdotique, le départ

²⁷ Extraits d’un article du quotidien *Le Temps* proche du camp présidentiel: “Le Premier ministre Charles Konan Banny, après sa folle semaine d’initiation pratique à la politique, revoit à la baisse ses prétentions et se trouve aux pieds de Gbagbo... Au cours de son discours, le banquier qui se veut homme d’État tenait à peine sur les jambes vrillées par la trouille. Les mots hésitants, le verbe pâteux, l’accent effaré et la mine de chauve-souris effrayée par la lumière, Banny, convaincu de sa propre culpabilité dans le feu mis au pays, implore la clémence des Ivoiriens. L’évidence, c’est que la morgue a foutu le camp, le boucan, c’est fini...”, dans “Après l’opération ‘Aigle noir’, Banny: la fin du boucan”, *Le Temps*, 21 janvier 2006.

²⁸ Allocution du Premier Ministre Charles Konan Banny à l’occasion de la réunion du GTI du 17 février 2006.

²⁹ Voir la section III A du présent rapport pour un commentaire plus détaillé sur les manifestations de la mi-janvier à Guiglo, dans l’ouest du pays.

³⁰ “Gbagbo: “l’Assemblée nationale garde tous ses pouvoirs après concertation avec le premier ministre”, *Fraternité Matin*, 28 janvier 2006.

³¹ “Prétendue session parlementaire ouverte hier à l’Assemblée nationale, une grotesque mise en scène”, *Le Patriote*, 10 février

2006.

³² “Blé Goudé lance un ultimatum au Premier ministre, met en garde l’ONU”, Agence France-Presse, 28 janvier 2006.

³³ “Blé Goudé appelle au calme en cas de sanctions de l’ONU”, Associated Press, 4 février 2006.

³⁴ Les motifs retenus par le comité de sanctions pour Charles Blé Goudé et Eugène Djué sont les suivants: déclarations publiques répétées préconisant la violence contre les installations et le personnel des Nations Unies “et contre les étrangers; direction et participation à des actes de violence commis par des milices de rue, y compris des voies de fait, des viols et des exécutions extrajudiciaires; obstacle à l’action du GTI, de l’ONUCI et des forces françaises et au processus de paix tel que défini par la résolution 1633 (2005). Le commandant des FN pour le secteur de Korhogo, Kouakou Fofié, est lui visé parce que des “forces sous son commandement se sont livrées au recrutement d’enfants soldats, à des enlèvements, à l’imposition du travail forcé, à des sévices sexuels sur les femmes, à des arrestations arbitraires et à des exécutions extrajudiciaires, en violation des conventions relatives aux droits de l’homme et du droit international humanitaire” et parce qu’il représente un “obstacle à l’action du GTI, de l’ONUCI et des forces françaises et au processus de paix tel que défini par la résolution 1633 (2005)”. Voir “Le comité du conseil de sécurité concernant la Côte d’Ivoire établit la liste des personnes soumises aux mesures imposées par la résolution 1572 (2004)”, communiqué de presse, 7 février 2006.

forcé des contingents bangladaïsi de l'ONUCI des villes dans l'ouest, après les morts de Guiglo le 18 janvier, a exposé les faiblesses de l'opération de maintien de la paix. Conçue pour jouer un rôle d'interposition entre l'armée loyaliste et les FN, la force de l'ONU ne s'est pas adaptée à l'évolution des moyens utilisés par les protagonistes. Elle continue de se voir refuser par le Conseil de sécurité un accroissement suffisant de ses capacités de réaction à des manifestations violentes.³⁵ L'application des sanctions individuelles et la mise en garde nominative adressée par le Secrétaire général de l'ONU au Président Gbagbo et au chef d'état-major, le Général Mangou,³⁶ ont fait leur effet et contribué à apaiser les tensions. Contraindre les acteurs ivoiriens à renoncer à la violence et à la stratégie de la tension, par tous les moyens, doit être la responsabilité principale de l'ONUCI, du GTI et du Conseil de sécurité. Le gouvernement Banny n'aura aucune chance d'avancer rapidement dans la mise en œuvre de l'identification,³⁷ du DDR et de la préparation des élections s'il doit affronter des crises orchestrées à intervalles réguliers.

Le Premier ministre Banny a entamé son entreprise de restauration de l'autorité du gouvernement à l'occasion du séminaire sur le programme de sortie de crise qu'il a organisé à Yamoussoukro, la capitale politique, du 9 au 11 février 2006. Le séminaire a rassemblé autour des membres du gouvernement les autorités militaires, les représentants des Nations Unies et les organisations internationales impliquées dans la résolution de la crise. Outre l'état des lieux de la préparation technique des

opérations de redéploiement de l'administration sur tout le territoire, d'identification des populations, de DDR, de démantèlement des milices, de réforme de l'armée et du processus électoral, qui constituent les composantes essentielles de la feuille de route, cette réunion a permis à Banny de se poser en arbitre neutre des conflits entre les partisans du président et ses adversaires et de faire de son gouvernement le seul responsable du programme de sortie de crise.

Contrairement à son prédécesseur Seydou Diarra, Banny a des ambitions politiques personnelles. À défaut de pouvoir se porter candidat à l'élection présidentielle qu'il est censé organiser, comme le stipule le décret de nomination au poste de premier ministre, Banny se verrait bien jouer un rôle politique de premier plan dans les années à venir. Cette donnée lui fournit une forte incitation à réussir une mission extrêmement difficile, mais l'expose aussi à la méfiance de tous les leaders politiques actuels et à d'éventuelles attaques de leur part. En fondant sa méthode sur le dialogue, le premier ministre a jusqu'ici "bien joué"³⁸ selon la plupart des interlocuteurs de Crisis Group à Abidjan.

Il était également crucial pour le chef du gouvernement de montrer sa détermination à assumer pleinement les pouvoirs qui lui ont été confiés par la résolution 1633, en particulier dans le domaine de la sécurité. Les participants au séminaire gouvernemental ont tous relevé l'échange vif qui a eu lieu entre le chef d'état-major de l'armée Philippe Mangou et le premier ministre lorsque le général a souhaité se retirer du conclave pendant la discussion sur l'interprétation de la résolution 1633. Le général Mangou, qui avait affiché son alignement sur les positions du FPI au cours des événements de la mi-janvier, voulait à nouveau affirmer son allégeance exclusive au président. Mais le premier ministre a coupé court à la fronde, rappelé que le chef d'état-major était placé sous l'autorité du ministre de la Défense présent au séminaire et enjoint au Général Mangou de participer aux discussions jusqu'à leur terme.³⁹ L'incident a marqué les esprits. Les relations se sont ensuite officiellement améliorées entre le premier ministre et le patron de l'armée. Ce dernier déclara "qu'il n'avait rien contre Banny" et qu'il entendait travailler sous son autorité. Il ne s'agit là certes que d'une déclaration, mais il n'est pas exclu que Mangou se résolve à adopter une ligne plus républicaine que partisane, bien qu'il doive sa promotion rapide au président et prenne ses distances avec le clan des durs au sein du camp présidentiel.

La politique de Banny à l'égard des FDS suit deux axes: convaincre une hiérarchie militaire, remodelée au fil des

³⁵ Entretiens de Crisis Group avec des diplomates africains et occidentaux, des journalistes et des universitaires ivoiriens, Abidjan, février et mars 2006.

³⁶ "Côte d'Ivoire: Kofi Annan rappelle au Président Gbagbo 'sa responsabilité' dans la prévention des violences", déclaration du porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, 1^{er} février 2006.

³⁷ L'identification est un processus administratif qui doit permettre de recenser toutes les personnes résidant sur le territoire ivoirien, d'attribuer une carte nationale d'identité à ceux dont la nationalité ivoirienne aura été prouvée et un titre de séjour aux étrangers. L'Accord de paix de Linas-Marcoussis du 24 janvier 2003 avait reconnu la réalité d'une discrimination à l'égard d'une catégorie d'Ivoiriens dont la nationalité était contestée. L'accord a chargé le gouvernement de réconciliation nationale de réviser la législation sur l'accès à la nationalité et de réaliser une identification des Ivoiriens et des étrangers sur la base des nouvelles dispositions de loi. L'identification n'a pas connu en trois ans un début de réalisation à cause des blocages politiques intervenus dans le processus de paix. Les acteurs politiques ivoiriens et le gouvernement Banny ont décidé le 28 février 2006 de conduire simultanément le processus d'identification et le recensement des électeurs en vue des élections présidentielles prévues en octobre 2006. Voir également le Briefing de Crisis Group, Côte d'Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas, op. cit.; et le Rapport de Crisis Group, Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir, op. cit.

³⁸ Entretiens de Crisis Group, Abidjan, février et mars 2006.

³⁹ Entretiens de Crisis Group avec des sources diplomatiques, Abidjan, 16 février, 18 février et 1^{er} mars 2006.

années de crise par le président, qu'il n'est pas un adversaire de ce dernier et "caresser l'armée dans le sens du poil" en se montrant attentif aux revendications corporatistes.⁴⁰ Le premier ministre s'est ainsi ému des conditions de vie des FDS et a lancé un plan de réhabilitation des casernes. Il s'est également investi, avec son ministre de la Défense, dans la recherche d'une solution aux problèmes de primes de guerre et de soldes posés par les soldats enrôlés après le 19 septembre 2002. Il impliquait ainsi, comme il se doit, le gouvernement dans les affaires militaires et non pas le seul président et son chef d'état-major.⁴¹ Même si la prudence de Banny dans sa tentative de reprise en main de l'armée lui attire des critiques de la part de la presse d'opposition, qui voudrait lui faire jouer le rôle de l'anti-Gbagbo, elle peut réussir à affaiblir l'emprise des extrémistes sur la majorité des troupes. L'entreprise de séduction des FDS va nécessiter des efforts financiers supplémentaires du gouvernement. La communauté internationale ne devrait pas rechigner à apporter son aide à une action qui peut réellement faire la différence dans le processus de paix.

Les forces de police peuvent apparaître comme une cible un peu plus facile pour le gouvernement dans sa volonté de restaurer une autorité minimale de l'État sur l'appareil sécuritaire. Le ministre de l'Intérieur Joseph Dja Blé, lui-même commissaire de police, tient un langage de fermeté et se distingue nettement de l'apathie de son prédécesseur dans le gouvernement Diarra. Il a ainsi menacé les policiers grévistes en leur demandant de "recommencer s'ils sont garçons", dans le langage familier abidjanais qui frappe les intéressés et une opinion publique habituée à observer quotidiennement des forces de sécurité ivres du pouvoir illimité que leur octroie leur statut. Au cours de ses rencontres avec les délégations de "jeunes patriotes" d'une part et leurs adversaires des mouvements de jeunesse des partis d'opposition de l'autre, le ministre de l'Intérieur a expliqué qu'il entendait bien faire respecter désormais le décret d'interdiction des manifestations. Il lui faudra tenir parole à la première tentative des uns ou des autres de descendre dans la rue.

La réunion du 28 février 2006 de ceux que la presse ivoirienne appelle "les quatre grands" dans la capitale Yamoussoukro a été le signe le plus marquant de la réappropriation ivoirienne du processus de sortie de crise sous l'impulsion du premier ministre.⁴² Banny voulait

donner corps à son catéchisme sur le dialogue avec tous les acteurs politiques, économiques et sociaux, pour rechercher des "compromis dynamiques". Il a donc commencé par convaincre les signataires de l'Accord de Pretoria du 6 avril 2005 – le Président Gbagbo, l'ancien Président et leader du PDCI Henri Konan Bédié, l'ancien Premier ministre et président du RDR Alassane Dramane Ouattara et le ministre d'État et secrétaire général des Forces Nouvelles Guillaume Soro – de se retrouver pour la première fois en Côte d'Ivoire pour discuter sans médiateur étranger. L'objectif du premier ministre était d'emprisonner les protagonistes dans leurs engagements.⁴³ Lorsque l'on sait ce qu'il est advenu jusque-là de la longue liste des accords politiques signés la main sur le cœur par "les quatre grands" et en particulier par le Président Gbagbo et Guillaume Soro, on ne saurait considérer le sommet de Yamoussoukro, ni les symboles positifs postérieurs, comme des pas décisifs vers la paix.

Le seuil d'irréversibilité du processus de sortie de crise est loin d'avoir été franchi. Le dialogue de Yamoussoukro a cependant permis de trouver un compromis sur la question conflictuelle de la composition et des règles de fonctionnement de la Commission électorale indépendante (CEI), chargée de conduire l'ensemble du processus électoral.⁴⁴ Devenue opérationnelle le 10 mars 2006, avec mandat d'organiser des élections présidentielles dans un délai de sept mois, cette CEI très politique devrait avoir des difficultés à prendre les décisions importantes sur les modalités de l'identification et de l'établissement des listes électorales.

Dans ces conditions, la volonté du Haut représentant de l'ONU pour les élections d'exercer pleinement son mandat d'arbitrage et de validation de toutes les étapes du processus électoral sera déterminante. Après avoir essentiellement dû jouer un rôle de médiateur entre les

à une forte tension entre la première et les soldats français de la force Licorne. Initialement prévue le 27 février, la réunion a finalement eu lieu le lendemain après que les tensions se furent apaisées.

⁴³ Banny avait notamment utilisé cette formule en s'adressant au chef des ex-rebelles, Guillaume Soro, durant le séminaire gouvernemental du 9-11 février 2006.

⁴⁴ Les règles de l'élection des membres du bureau de la CEI avaient été contestées par le parti présidentiel qui se retrouvait automatiquement minoritaire face aux représentants des partis d'opposition et des FN. La composition du bureau de la CEI a été jugée conforme à l'Accord de Pretoria du 6 avril 2005 par le Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire, Antonio Monteiro. Ce dernier a cependant recommandé aux acteurs politiques d'accepter des modifications dans la composition et le fonctionnement de la CEI qui permettraient d'équilibrer cette commission à défaut de la rendre réellement indépendante des chapelles politiques. Ce compromis politique a été scellé à Yamoussoukro et a permis de réintégrer les partisans du président dans la commission.

⁴⁰ Entretien de Crisis Group avec une source diplomatique africaine, Abidjan, 1^{er} mars 2006.

⁴¹ Voir "Révolte des recrues Blé Goudé – Les soldats prennent Gbagbo à la gorge", *Nord-Sud*, 16 mars 2006 et "L'armée dit être républicaine et elle le sera" – Sur la 1^{ère}, les 100 jours de Banny", *Fraternité Matin*, 20 mars 2006.

⁴² La réunion a failli avorter à cause de désaccords de dernière minute sur le schéma de sécurité entre la garde républicaine de la Présidence et les forces impartiales, désaccords qui ont conduit

parties ivoiriennes pour obtenir la formation d'une CEI acceptable par tous, le diplomate portugais Antonio Monteiro a quitté ses fonctions à la mi-mars. C'est au diplomate suisse Gérard Stoudmann, qui a observé des élections notamment aux États-Unis pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de cultiver à la fois le dialogue, la fermeté et la coercition, s'il le faut, afin d'aller aux élections au plus tôt.

Une réalisation concrète du gouvernement ivoirien a été l'organisation des examens scolaires dans la zone contrôlée par les FN, au début du mois de mars 2006, qui a mis fin à une attente désespérée de deux ans pour 93 000 élèves.⁴⁵ Ce succès a montré que la volonté politique suffisait à régler un problème, objet d'interminables querelles et qui n'aura fait qu'engendrer une dégradation du niveau d'éducation de milliers d'enfants ainsi que la rancœur des populations du nord du pays à l'égard du pouvoir d'Abidjan.⁴⁶ Le gouvernement Banny ne doit pas négliger ces réalisations concrètes qui résolvent les difficultés quotidiennes des Ivoiriens ordinaires et exposent l'inconséquence et l'égoïsme des responsables politiques qui les ont jusque-là pris en otage. Il aurait tort de ne pas capitaliser sur la lassitude de la masse de la population afin d'affronter tous les obstacles à son action. Les exercices de communication et de rhétorique ne suffiront pas. Il faut, bien avant octobre 2006, pouvoir prouver aux Ivoiriens de toutes les régions que le pays a effectivement entamé sa guérison. La communauté financière internationale doit apporter un soutien discret, mais conséquent, à cette entreprise.

⁴⁵ "Côte d'Ivoire: début d'examens en territoire rebelle, après maintes tractations", IRIN, 1^{er} mars.

⁴⁶ Le ministre de l'Éducation nationale Michel Amani N'guessan, qui occupait déjà ce poste au sein du gouvernement Diarra, est membre du FPI et proche du Président Gbagbo. Il a donc été considéré comme le principal obstacle à l'organisation des examens dans la zone nord. La résolution rapide de ce problème après l'implication directe du nouveau premier ministre laisse à penser que le ministre était davantage tenu par les consignes de son parti que personnellement opposé à la tenue des examens.

III. ÉTAT DES LIEUX DES OPPORTUNITÉS ET DES MENACES

A. LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE

La bonne nouvelle des derniers mois est que les acteurs de la crise ivoirienne paraissent tentés par le retour à des pratiques politiques traditionnelles dans leur lutte pour le pouvoir. Celles-ci ne sont absolument pas saines, vertueuses ou honnêtes, mais au moins se rapprochent-elles davantage de la compétition politique que de la guerre. Les deux leaders de l'opposition, l'ancien Président Henri Konan Bédié du PDCI et l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara du RDR, longtemps exilés en France pour des raisons de sécurité, se sont réinstallés dans le pays. Ils tentent de redynamiser leurs partis respectifs en vue des prochaines élections. Le Président Gbagbo, de son côté, dispose depuis le 2 mars 2006 d'un Congrès national pour la résistance et la démocratie (CNRD) qui fédère, au-delà de son parti, tous les mouvements "patriotiques" qui le soutiennent. Bien après les citoyens ivoiriens, les protagonistes laissent donc transparaître des signes de lassitude. Mais la volonté de conquérir ou de conserver le pouvoir et ses rentes demeure un formidable stimulant. Et chaque partie veille à maintenir intacte sa capacité de violence.

1. Le Président Gbagbo et son entourage

Après trois ans et demi de lutte, une certaine lassitude semble avoir gagné le clan présidentiel. Mais il se peut que les mois d'accalmie observés depuis mi-février aient précisément permis aux acteurs fatigués de reprendre des forces. Selon un diplomate africain, l'heure est à l'hésitation et aux sentiments contradictoires dans le proche entourage du président:

Le Président Gbagbo, et même certains de ses proches au palais, sont fatigués. Il a atteint un point où il n'a plus envie de continuer à diriger un pays divisé. Mais cela ne veut pas dire qu'il a renoncé à lutter. Le tandem avec Banny est en place, probablement avec des arrière-pensées. En rassurant Gbagbo, le Premier ministre joue bien. Il n'y a pas de meilleure pédagogie à court terme. Tout dépendra de l'attitude future du président...Les partisans de Gbagbo sont fébriles. Les durs au sein du FPI sont en train de se rendre compte qu'ils perdent. Le parti a perdu des ministères importants et des postes de hauts fonctionnaires, et cela provoque des réactions comme les agressions récentes de deux ministres issus de l'opposition...Il y a deux tendances contradictoires à l'heure actuelle: l'appel de la violence mais aussi la fatigue.⁴⁷

⁴⁷ Entretien de Crisis Group avec une source diplomatique ouest-africaine, Abidjan, 1^{er} mars 2006.

Forgé par trente années de combat politique dans l'opposition au PDCI, le parti unique d'alors, le Président Gbagbo a montré depuis le début de la crise toutes ses capacités de réaction à l'adversité. Affaibli par la fin de son mandat constitutionnel et la résolution 1633, et engagé dans une cohabitation forcée avec un premier ministre déterminé et sûr de lui, le président pourra, à tout moment, ressortir ses cartes pour ralentir l'action gouvernementale. Il suffirait qu'il décide à un moment donné de paralyser le fameux tandem.⁴⁸ Une ou plusieurs crises du type de celle de la mi-janvier 2006 permettraient de gagner du temps. Pour revenir à une atmosphère de tension et annihiler les progrès réalisés entre-temps, il ne resterait plus à Désiré Tagro, le porte-parole et conseiller juridique du palais, qu'à rappeler que le président entendait rester en place jusqu'à l'élection de son successeur, pour garantir la continuité de l'État.⁴⁹ Le camp présidentiel pourrait être d'autant plus tenté de gagner du temps qu'il anticiperait une évolution de l'environnement international moins défavorable à ses intérêts en 2007. Cette année-là, le Nigeria d'Olusegun Obasanjo, seule puissance de la CEDEAO, sera focalisé sur ses propres élections, tout comme la France de Jacques Chirac accusé tous les matins à Abidjan de comploter contre le président ivoirien.⁵⁰

La fatigue supposée du président et son éventuelle tentation à jouer le jeu électoral devraient avoir du mal à triompher des positions radicales des "durs" de son entourage et de tous les cadres dont le statut social est intimement lié à la pérennité du pouvoir FPI. "Le président est condamné à garder le cap, sinon il pourrait devenir la cible de ses propres partisans, ceux qui sont passés de rien à tout avec l'arrivée au pouvoir du FPI sont prêts à tout", estime un universitaire.⁵¹ Les cadres de l'ancien parti unique, le PDCI, ne s'étaient pas montrés particulièrement vertueux dans leur gestion des affaires publiques pendant quarante ans, mais beaucoup, y compris des sympathisants du FPI, considèrent que les barons de ce parti étiqueté socialiste "ont exagéré" dans leur accumulation rapide de richesses.⁵² Pour ceux-là, la perspective d'un retour dans l'opposition en cas de défaite électorale du Président Gbagbo, est inimaginable, dans un contexte où "celui qui gagne, gagne tout".

Au-delà de la défense des intérêts matériels acquis, il est difficile de percevoir des signes de fatigue chez l'autre tandem formé par l'épouse du chef de l'État Simone Gbagbo et le Président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, considérés comme les chefs de file de la ligne dure du parti. Personnages clés respectivement dans la mobilisation sur le terrain de toute la galaxie patriotique et dans l'animation idéologique, ils ont incontestablement beaucoup limité leurs déclarations publiques incendiaires pendant quelques mois, peut-être sensibles à la menace des sanctions individuelles de l'ONU.⁵³ Mais ils n'ont jamais varié dans leur rejet viscéral des compromis politiques exigés par la recherche de la paix et viennent de reprendre l'offensive sur le terrain sensible du programme d'identification et du bradage supposé de la nationalité ivoirienne.

2. Le Congrès national pour la résistance et la démocratie (CNRD)

Le 2 mars 2006, Le FPI et 26 mouvements soutenant le Président Gbagbo ont signé la "charte de la résistance pour la démocratie" et créé le CNRD, qui se veut "un large front de résistance dont les actions à vocation essentiellement pacifique tendront à la libération nationale, à la restauration de la souveraineté de l'État, à l'instauration de la liberté de circulation des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire, à l'ouverture de la Côte d'Ivoire sur l'extérieur, au maintien de sa vocation hospitalière traditionnelle et à la consolidation de la démocratie".⁵⁴ Les signataires se proposent de "conjuguer leurs efforts et actions de lutte en vue d'obtenir le désarmement de la rébellion, la réunification du territoire national et l'organisation d'élections libres et transparentes".

Même si le CNRD ne se présente pas comme une machine électorale, il constitue une réponse à l'alliance conclue par les quatre principaux partis d'opposition au sein du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), par ailleurs solidaires de l'ex-rébellion dans le cadre du G7.⁵⁵ Avec le CNRD, le président dispose

⁴⁸ Le tandem a commencé à connaître ses premiers accroc: le premier ministre et le président ont des lectures différentes de l'ordre dans lequel doivent s'effectuer le désarmement et l'identification des populations. Voir la section III B ci-après.

⁴⁹ Voir l'extrait de la déclaration du président le 30 octobre 2005 dans la section II A.

⁵⁰ Le Président nigérian Obasanjo, assidu sur le dossier ivoirien, est tenté par une révision constitutionnelle qui l'autoriserait à se porter candidat à un troisième mandat. Le Président Chirac, dont les relations personnelles sont particulièrement difficiles avec son homologue ivoirien, devrait, lui, céder sa place l'année prochaine.

⁵¹ Entretien de Crisis Group, Abidjan, 20 février 2006.

⁵² Entretiens de Crisis Group, Abidjan, février et mars 2006.

⁵³ Tout en soulignant la portée limitée des sanctions de l'ONU prises le 7 février contre seulement trois individus, les interlocuteurs de Crisis Group estiment que la menace a contribué à calmer les ardeurs des acteurs ivoiriens. Entretiens de Crisis Group, Abidjan, février et mars 2006.

⁵⁴ "La charte de la résistance et de la libération nationale", 3 mars 2006, disponible sur www.democraci.org.

⁵⁵ Le G7 regroupe le PDCI, le RDR, l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), le Mouvement des forces de l'avenir (MFA) et les trois mouvements rebelles réunis sous l'étendard des Forces Nouvelles. Leur objectif commun est d'obtenir l'application intégrale de l'Accord de Linas-Marcoussis. Le RHDP, créé le 18 mai 2005, rassemble le PDCI, le RDR, l'UDPCI et le MFA dans une alliance électorale au terme de laquelle ils s'engagent à soutenir au second tour de la

d'un bloc qui peut rassembler au-delà de l'électorat du FPI, en mobilisant essentiellement sur les thèses souverainistes et anti-impérialistes (c'est-à-dire anti-France dans le contexte ivoirien).

La composition du CNRD fournit des indications intéressantes sur l'évolution des rapports de force au sein du camp présidentiel. Au fil de la crise, les structures officielles du FPI se sont fait marginaliser par les mouvements "patriotiques" qui gravitent autour du parti, mais n'en dépendent pas pour l'accès aux ressources et les consignes d'action. Le chef de l'alliance des "jeunes patriotes", Charles Blé Goudé, architecte des premières manifestations de rue après la signature de l'Accord de Linas-Marcoussis, est ainsi devenu une figure au moins aussi importante dans le camp présidentiel que le président du FPI, Pascal Affi N'Guessan. Ce dernier, signataire pour le compte du parti de l'accord de janvier 2003, n'a, en effet, pas de prise sur les caciques du FPI que sont Simone Gbagbo, Mamadou Koulibaly⁵⁶ ou encore l'ex-argentier Paul-Antoine Bohoun Bouabré.⁵⁷ L'épouse du chef de l'État, militante historique du FPI qui a connu la clandestinité et le cachot, conserve solidement sa position centrale dans le dispositif de défense du pouvoir. Elle assume seule le secrétariat général du CNRD, alors que le président du FPI n'est que l'un des cinq vice-présidents d'un rassemblement présidé par l'écrivain nonagénaire Bernard Dadié.⁵⁸

La lutte de positionnement est également vive au sein d'une galaxie patriotique éclatée en divers mouvements aussi complémentaires que concurrents. Des membres du syndicat étudiant FESCI ont ainsi perturbé la cérémonie de lancement du CNRD, protestant contre l'absence initiale de leur leader Serge Koffi dans le bureau du congrès.⁵⁹ Devant la fronde, il a fallu intégrer ce dernier, séance tenante, dans le bureau. La FESCI s'était imposée comme le principal artisan des manifestations contre l'ONUCI en

présidentielle le candidat arrivé en tête des partis signataires. L'objectif est "la conquête et l'exercice du pouvoir d'État par la victoire à la présidentielle et l'obtention d'une majorité parlementaire". Le RHDP symbolise avant tout l'alliance entre Alassane Ouattara du RDR et Henri Konan Bédié du PDCI, les deux grandes figures de l'opposition au Président Gbagbo qui se sont âprement combattues dans la décennie 1990, le second contestant la nationalité ivoirienne du premier pour l'exclure du jeu politique.

⁵⁶ Le président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly avait claqué la porte des négociations de Linas-Marcoussis en janvier 2003, laissant à Affi N'Guessan la responsabilité de la signature de l'accord au nom du FPI.

⁵⁷ Entretien avec un journaliste ivoirien, Abidjan, 23 février 2006.

⁵⁸ "Charte de la résistance, les patriotes s'unissent dans un front commun", *Le Matin d'Abidjan*, 3 mars 2006.

⁵⁹ "La Fesci proteste", *Fraternité Matin*, 3 mars 2006.

janvier 2006 et comptait bien voir son activisme reconnu et récompensé. Au cours des mêmes manifestations, le chef de file traditionnel des marches "patriotiques", Charles Blé Goudé, avait dû laisser ses concurrents, Eugène Djué de l'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI) et Serges Koffi de la FESCI, jouer les premiers rôles.⁶⁰ Les tensions au sein de la "galaxie patriotique" ont pris un tour nouveau en mars 2006 lorsque d'autres figures de l'agitation de rue, Touré Zéguen du Groupement patriotique pour la paix (GPP) et Watchard Kédjébo (Ferdinand Kouadio de son vrai nom) du Comité national pour la libération de Bouaké (CNLB) ont porté des accusations de "trahison" et de "tribalisme" à l'encontre de l'étoile montante, Serge Koffi.⁶¹

3. Menaces sur le trésor de guerre?

La possible diminution de l'argent disponible dans le camp présidentiel pour huiler le fonctionnement de ce que le président du FPI avait qualifié lui-même de "patriotisme alimentaire" pourrait également avoir des conséquences sur l'évolution du processus politique dans les prochains mois. Les jeunes et moins jeunes qui prennent des risques en provoquant les forces onusiennes et françaises ou en agressant les membres des partis d'opposition et des FN ne font pas cela par simple fidélité au Président Gbagbo ou pour défendre les institutions nationales. À chaque poussée de fièvre des "patriotes" correspond une distribution de billets pour motiver les troupes.⁶² Lors des manifestations contre les installations de l'ONUCI en janvier 2006, il y aurait eu moins de sorties d'argent que d'habitude. Ce facteur supplémentaire expliquerait l'ampleur limitée de la mobilisation. Les appels à descendre manifester dans la rue lancés sur la RTI par les meneurs n'ont eu que peu d'effets. Après trois ans de crise qui ont considérablement affecté le train de vie de la majorité des Ivoiriens, il n'y a plus grand monde pour aller défendre sous le soleil une cause politique abstraite. Surtout si cela ne rapporte rien... Deux à trois milliers de "patriotes" virulents et parfaitement organisés avaient néanmoins suffi pour paralyser la ville d'Abidjan pendant quatre jours consécutifs.

⁶⁰ Pendant que Eugène Djué et Serges Koffi sonnaient la mobilisation contre les installations de l'ONUCI et la RTI, Charles Blé Goudé choisissait d'organiser un sit-in pacifique et une grève de la faim très brève devant l'ambassade de France. Entretien de Crisis Group avec un universitaire et un journaliste ivoiriens, Abidjan, 17 et 20 février 2006 et avec un diplomate occidental, Abidjan, 16 février 2006.

⁶¹ "La galaxie patriotique éclate: Koffi Bi Serge menace Watchard et Touré Zéguen", *Le Nouveau Réveil*, 23 mars 2006.

⁶² Pendant les manifestations de janvier 2006, le fils du président, Michel Gbagbo, d'ordinaire discret, aurait sillonné les lieux de regroupement pour distribuer de l'argent. Entretien de Crisis Group, Abidjan, 20 février.

La bataille initiale pour l'attribution du ministère de l'Économie et des finances, portefeuille que le premier ministre a réussi à garder pour lui,⁶³ et les crispations ultérieures lors du remplacement de certains cadres du FPI par les nouveaux ministres, illustrent l'importance capitale du contrôle des sources de revenus de l'État pour le camp présidentiel. Le 23 février 2006, un groupe de "patriotes" s'est invité dans les locaux du ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, a menacé le ministre Marcel Benoît Amon Tanoh (issu du parti d'opposition RDR) et l'a contraint à quitter les lieux avant de saccager les bureaux de son cabinet, en pleine journée dans le quartier d'affaires du Plateau. Motif assumé de l'agression: la décision du ministre de nommer un nouveau directeur du guichet unique de l'habitat et du foncier, en remplacement de Koffi Aka, par ailleurs secrétaire national chargé de la mobilisation des ressources financières du parti présidentiel. La réaction des "patriotes", conduits dans cette expédition punitive par Watchard Kédjébo, ressemblait bien à une défense désespérée de l'un de leurs circuits de financement occultes.⁶⁴

Le Premier ministre et argentier national Banny a fort à faire pour réintroduire un minimum de transparence et d'orthodoxie dans la gestion des revenus et des dépenses de l'État ivoirien. Au hold-up territorial et économique réalisé par l'ex-rébellion au nord depuis septembre 2002 a répondu la mise en place de systèmes élaborés de mobilisation des ressources publiques pour financer l'effort de guerre et la résistance du camp présidentiel. Le budget de l'État, alimenté notamment par les taxes prélevées sur les exportations de cacao, a certes financé en toute légalité l'essentiel des dépenses militaires en 2002 et 2003, comme le souligne le rapport du groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire. Mais ce rapport relevait aussi que 20 pour cent des dépenses liées à la crise avaient été financées par "des contributions, des prêts et des subventions du secteur du cacao".⁶⁵ Les exportations de cacao, dont la Côte d'Ivoire reste de loin le premier producteur mondial,⁶⁶ et dans une moindre mesure, les recettes de l'exploration pétrolière en pleine croissance, ont permis au gouvernement ivoirien de faire face à ses dépenses de fonctionnement depuis le début de la crise et au camp présidentiel de se constituer un trésor de guerre.

Banny essaie de mettre de l'ordre dans le fonctionnement d'une filière cacao censée être régulée et développée par des organismes professionnels au service théorique des producteurs, à savoir l'Autorité de régulation du café et du cacao (ARCC), la Bourse du cacao et du café (BCC), le Fonds de régulation et de contrôle (FRC), le Fonds de garantie des coopératives café-cacao (FGCCC) et le Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao (FDPCC). L'ex-ministre de l'Économie et des finances Paul Antoine Bohoun Bouabré et le camp présidentiel plus généralement couvaient le fonctionnement opaque de ces organismes, qui encaissent au total des taxes de plus de 50 francs CFA (huit euro cents) par kilogramme de cacao, soit environ 60 milliards de francs CFA par an (environ 91,6 millions d'euros).⁶⁷ Depuis son arrivée au ministère des Finances, Banny ne signe plus les autorisations de transfert des redevances perçues vers le compte du FDPCC supposé financer des investissements au profit des producteurs.⁶⁸ Le FDPCC, qui perçoit les redevances les plus élevées payées par les producteurs (6,25 francs CFA, soit neuf euro cents, par kilogramme pour son fonctionnement et 18,25 francs CFA, soit trois euro cents, par kilogramme pour ses investissements), est l'organisme le plus controversé de la nébuleuse du cacao:

Le FDPCC ne se conforme à aucun régime juridique. Il ne constitue ni une société d'État, comme l'ARCC, ni une société à participation financière publique, comme le FGCCC. Son régime juridique, spécifique à lui-même, n'a pas d'équivalent en Côte d'Ivoire.... Le Fonds a refusé de se soumettre à un audit commandité par le gouvernement au motif qu'il se considère comme une structure de droit privé, ceci alors qu'il n'est pas financé par les contributions volontaires des associations de producteurs, mais par des redevances rendues obligatoires par l'État.... Le Fonds ne se conforme pas non plus à la loi bancaire alors qu'il effectue des opérations financières comme la distribution de crédits aux coopératives (à hauteur de 18 milliards de francs CFA [soit 27,4 millions d'euros]) et des prises de participations dans le capital de plusieurs entreprises.

⁶³ Voir la section II B du présent rapport.

⁶⁴ Entretien de Crisis Group avec une source diplomatique, Abidjan, 3 mars 2006. Voir également "Riffi hier au ministère de la construction et de l'urbanisme, les patriotes font échec à une passation illégale de service", *Notre Voie*, 24 février 2006 et "Agression du ministre Amon: accusé, le 'général' Watchard se défend", *Fraternité Matin*, 26 février 2006.

⁶⁵ Rapport du Groupe d'experts établi en application du paragraphe 7 de la résolution 1584 (2005) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, 7 novembre 2005.

⁶⁶ Avec une production oscillant entre 1,2 et 1,4 million de tonnes par campagne annuelle.

⁶⁷ Arrêté interministériel du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Économie et des finances n° 420 du 21 octobre 2005. Le budget de l'État ivoirien bénéficie quant à lui des recettes du "droit unique de sortie" sur les exportations de cacao, qui rapportent environ 220 milliards de francs CFA, soit 335,3 millions d'euros par an.

⁶⁸ Un décret pris le 24 février 2006 a créé un "comité chargé de l'examen et du suivi des projets et programmes de la filière cacao et fixe les modalités de décaissement des redevances 'FDPCC-investissement' et 'réserves de prudence'". Voir "Gestion des ressources du cacao: deux décrets mettent fin à la gabegie du FDPCC", *Le Patriote*, 13 mars 2006.

Enfin, son fonctionnement est tout à fait irrégulier puisque aucune assemblée générale constitutive ne s'est jamais tenue pour adopter ses statuts. Les membres de son conseil de gestion ont été nommés en août 2001 pour un an, mais leur mandat a été indéfiniment prolongé sans que les délégués départementaux des producteurs se réunissent pour procéder à l'élection de nouveaux membres.⁶⁹

Des milliards de francs CFA, fruits du labeur des paysans, gérés en toute opacité, peuvent ainsi enrichir les responsables de ces organismes, financer la galaxie patriotique au service du pouvoir d'Abidjan, et permettre à la classe politique ivoirienne, au-delà des seuls partisans du président, de maintenir un train de vie princier.⁷⁰ La multiplication des taxes payées par les producteurs pour alimenter ces organismes, qui ne régulent aucunement la filière, est l'une des raisons de la hausse des quantités de cacao qui entrent frauduleusement au Ghana voisin, où il rapporte davantage.⁷¹ Le premier ministre devrait, dans l'attente d'une réforme complète du secteur, continuer sur sa lancée et suspendre purement et simplement les redevances professionnelles, ce qui reviendrait à rendre leur argent aux paysans qui créent la principale richesse de Côte d'Ivoire. Cela aiderait également le gouvernement à améliorer ses relations avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale qui ont maintes fois réclamé un assainissement de la filière.⁷²

4. Les ressorts de la violence

Les développements positifs intervenus dans le processus de paix depuis février 2006 et les préparatifs de campagne électorale des chapelles politiques peuvent laisser croire que les ressorts de la violence ont été cassés. Il n'en est rien. L'usage de la force restera une option avant, pendant et après les élections présidentielles qui finiront bien par se tenir. La crise ivoirienne a toujours été caractérisée par une alternance de préparation des esprits par des rumeurs de complots distillées dans une presse partisane et parfois haineuse, de brusques montées de fièvre dans la rue abidjanaise, de massacres à la fois intercommunautaires et politiques dans l'ouest et de périodes d'accalmie et même de détente.

La communauté internationale ferait une grande erreur si elle relâchait son attention parce que le tandem du premier ministre et du président semble avancer depuis le sommet de Yamoussoukro du 28 février 2006. Il suffit de garder en mémoire les épisodes sanglants de ce conflit. Et de savoir

que ceux qui, à un moment donné, n'ont pas hésité à tuer, torturer, violer et déshumaniser leurs concitoyens, le feraient à nouveau si le contexte continue à leur garantir l'efficacité du recours à la violence et une totale impunité. Le tabou de l'application des sanctions individuelles ayant enfin été levé le 7 février 2006, le moment est venu d'exercer une pression maximale sur le noyau dur des partisans du chaos.

Par la théâtralisation de leurs actions, les groupes de "jeunes patriotes" réussissent aisément à attirer les caméras et à focaliser l'attention. Les médias internationaux s'intéressent d'autant plus à eux que leurs manifestations ciblent en général la France, l'ONU et tous ceux "qui veulent recoloniser la Côte d'Ivoire". Mais les "patriotes" ne sont pas les seuls artisans de la violence, ni les plus redoutables. Certes, les mouvements de la galaxie patriotique ont une inclination pour la violence urbaine. Pour la FESCI, le syndicat étudiant qualifié de "diabolique" par un interlocuteur de Crisis Group,⁷³ il s'agit même d'une culture forgée par des années de mise en coupe réglée des campus universitaires.⁷⁴

Ce syndicat a fourni à la Côte d'Ivoire de nombreux acteurs de la crise actuelle, notamment le leader de l'ex-rébellion Guillaume Soro et le plus célèbre des "jeunes patriotes", Charles Blé Goudé. Les mandats de ces deux hommes, qui se sont succédé à la tête de la FESCI, ont été marqués par l'arrivée de la machette comme outil de résolution des conflits dans les campus universitaires. Les "patriotes" constituent la première ligne de défense des intérêts de la présidence et peuvent être activés à tout moment. Comme les manifestations de la mi-janvier 2006 l'ont montré, la galaxie patriotique sait compenser l'affaiblissement de sa capacité de mobilisation des Abidjanais par sa parfaite organisation et sa virulence.⁷⁵

La capacité de la galaxie patriotique à s'imposer dans les rues d'Abidjan et des villes secondaires du sud du pays est intimement liée au soutien objectif que leur apportent les Forces de défense et de sécurité ivoiriennes (FDS). Pendant les événements de janvier, le chef d'état-major Philippe Mangou, le commandant du CECOS, le Colonel de gendarmerie Georges Guiai Bi Poin et le commandant supérieur de la gendarmerie, le Général Edouard Kassaraté,

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, Abidjan, 1^{er} mars 2006.

⁷⁰ Entretiens de Crisis Group avec des sources diplomatiques et financières, Abidjan, février et mars 2006.

⁷¹ Voir le Rapport du Groupe d'experts, op. cit.

⁷² Entretien de Crisis Group avec un économiste, Abidjan, 7 mars 2006.

⁷³ Entretien de Crisis Group avec une source diplomatique, 7 mars 2006.

⁷⁴ Pour une description de la FESCI, voir notamment: Yacouba Konaté, "Les enfants de la balle: de la FESCI aux mouvements de patriotes", Politique Africaine, n° 89, mars 2003.

⁷⁵ La coordination des manifestations et de l'érection des barricades du 16 au 19 janvier 2006 s'est faite essentiellement par des messages "SMS" envoyés sur les téléphones portables. Des "SMS" de mobilisation auraient également été envoyés notamment par les agents d'une société privée de gardiennage contrôlée par Simone Gbagbo. Entretien de Crisis Group, Abidjan, 20 février et 3 mars 2006.

n'ont pas dissimulé leur sympathie à l'égard des manifestants et ont négligé de demander à leurs hommes de faire respecter l'interdiction de ce type de manifestations, pourtant ordonnée par un décret présidentiel en vigueur.

Au contraire, le Général Mangou se trouvait aux côtés des "patriotes" qui voulaient faire passer leurs appels en direct à la RTI, et des membres du CECOS ont approvisionné les manifestants en eau et en nourriture.⁷⁶ Selon certaines sources, les "patriotes" auraient, outre leurs téléphones portables, utilisé des radios provenant des stocks du service de transmissions du camp de gendarmerie d'Agban. Le nom d'officiers de gendarmerie issus des transmissions et du groupement d'escadron blindé du camp d'Agban, dont certains ont été intégrés dans le CECOS, reviennent souvent lorsque l'on évoque le noyau dur des FDS capable d'aller loin dans la répression de toute opposition au camp présidentiel.⁷⁷

Contrairement aux "jeunes patriotes" qui n'ont généralement comme outils de violence "que" des pierres et des gourdins, voire des bonbonnes de gaz, les centaines de jeunes recrues placées sous le commandement du noyau dur de l'armée, de la gendarmerie et de la police, ont à leur disposition des armes de guerre. Il existe un risque que les extrémistes puissent entrer en action avec ou sans l'assentiment des autorités politiques qu'ils entendent défendre et dont le maintien au pouvoir apparaît pour eux comme une question de survie individuelle. Cette analyse révèle l'enjeu capital de la restauration de l'autorité des ministres de la Défense et de l'Intérieur du gouvernement Banny sur les FDS. Il suffirait que le ministre de l'Intérieur puisse asseoir son autorité sur au moins une partie des forces de police pour mettre fin au règne des "jeunes patriotes" sur les rues d'Abidjan. Les membres de la galaxie patriotique savent lire les rapports de force. Mais le premier ministre, qui a déjà fort à faire sur les chantiers de l'identification, du désarmement et de la préparation des élections, prendrait trop de risques en affrontant les éléments des FDS qui répondent directement à la présidence. La communauté internationale doit aider à isoler les vraies menaces pour la paix, en élargissant la liste des personnes sanctionnées par l'ONU. Elle doit aussi

renforcer les effectifs de l'ONUCI par des unités formées de police capables de confronter les "jeunes patriotes" sur leur terrain.⁷⁸

Les tensions ne se sont pas significativement apaisées dans la région de l'ouest. Les spécificités de cette région, décrites dans les précédents rapports de Crisis Group,⁷⁹ sont connues: conflits fonciers récurrents entre communautés autochtones et étrangères; proximité de la frontière avec le Liberia facilitant le recrutement de mercenaires provenant de ce pays; transformation en milices armées des groupes d'autodéfense qui avaient pris part à la guerre aux côtés de l'armée ivoirienne; et instrumentalisation des tensions foncières et ethniques par les acteurs politiques. Entre le 16 et le 19 janvier 2006, pendant les attaques contre l'ONUCI, la ville de Guiglo a encore confirmé sa tendance à s'enflammer plus que les autres. Bilan: cinq morts dont deux élèves de quatorze et seize ans et 42 blessés. Comme à Abidjan, la poussée de fièvre avait été planifiée. Dès le 12 janvier, soit cinq jours avant le communiqué du GTI qui a servi de déclencheur des attaques, la fédération locale du FPI avait tenu une réunion à la mairie de Guiglo dont le troisième adjoint, Denis Glofié Maho, est le parrain des milices de l'ouest.⁸⁰ Ce sont les responsables locaux du parti présidentiel, de la FESCI et du COJEP⁸¹ qui ont organisé les manifestations pour exiger le départ du contingent bangladaï de l'ONUCI basé à Guiglo.⁸²

Après deux jours d'invasions ponctuelles et sans heurts du camp onusien, la situation dégénère le 18 janvier lorsque les casques bleus font feu sur des manifestants, dans des circonstances qui restent à éclaircir. Cinq jeunes sont tués et l'on compte notamment parmi les blessés deux des leaders "patriotes", Cyprien Maho, agent de la mairie et frère du chef des milices, et Tom Clovis Toubaté.⁸³ Dans l'attente des résultats de l'enquête de l'ONUCI, il semblerait que des casques bleus Bangladaï, provoqués par les "patriotes" dans leur camp, aient perdu leur sang-

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, Abidjan, 3 mars 2006.

⁷⁷ Des sources évoquent notamment le commandant de gendarmerie Obou Gado, le capitaine Koukougnon, le capitaine Jean-Noël Abehi, qui avait déjà joué un rôle important, aux côtés du capitaine Anselme Seka Yapo, dans le soutien de la gendarmerie au FPI du Président Gbagbo pendant les violences post-électorales d'octobre 2000. Entretiens de Crisis Group, Abidjan, février et mars 2006. Voir également: "Après les révélations de Jules Yao Yao: incursion au cœur des machines de répression du pouvoir", *Le Jour*, 17 août 2005; "Accusés par le lieutenant colonel Yao Yao Jules, portraits des présumés auteurs du Palais", *Nord-Sud*, 18 août 2005.

⁷⁸ Pendant les manifestations de janvier, des éléments du contingent togolais de l'ONUCI ont su utiliser la force non létale pour obliger les "patriotes" à lever des barrages dans le quartier de Koumassi.

⁷⁹ Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas*, op. cit.; les Rapports de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir*, op. cit.; *Côte d'Ivoire: Pas de paix en vue*, op. cit.; et *Côte d'Ivoire: The War Is Not Yet Over*, op. cit.

⁸⁰ Voir le Rapport *Côte d'Ivoire: Pas de paix en vue*, op. cit.

⁸¹ Congrès panafricain des jeunes patriotes, dirigé par Charles Blé Goudé.

⁸² Rapport circonstancié du comité de crise de Guiglo sur les événements des 16, 17 et 18 janvier 2006, auquel a eu accès Crisis Group.

⁸³ Ibid.

froid et ouvert le feu.⁸⁴ La provocation a porté ses fruits puisque les contingents onusiens ont dû abandonner leurs bases de Guiglo, Duékoué, Bloléquin et Toulepleu. Des appels à la violence ont ensuite été lancés sur la radio de proximité "La Voix de Guiglo" pour encourager "les patriotes" à piller et détruire tous les symboles de l'ONU, y compris les organisations humanitaires présentes dans la ville. Ce qui fut prestement fait.⁸⁵

Il est salutaire que l'ONUCI ait achevé son redéploiement, après tout de même trois mois d'absence, dans une région que les politiciens d'Abidjan peuvent embraser facilement en dressant les communautés ethniques les unes contre les autres et en convoyant des armes aux milices. Les nouvelles troupes onusiennes, incorporant des contingents de pays francophones, devraient sortir davantage de leurs camps, collecter des informations sur les caches d'armes et les activités des milices et disposer de moyens non létaux de contrôle de foule leur permettant de ne pas tomber dans le piège des provocations. L'ONUCI a fort opportunément tiré les leçons des événements de janvier en déployant des unités de police aux côtés des militaires dans l'ouest.⁸⁶ Les forces françaises Licorne, dont Crisis Group a souligné dans un précédent rapport la fragilité politique après les événements de novembre 2004,⁸⁷ ont déjà expérimenté ces provocations à la fin du mois de février, près de la ville de Zouan-Hounien.

Des soldats des FDS, sous le commandement du sous-préfet militaire Léon Allah, ne se sont pas contentés de retenir et de menacer de mort les soldats de Licorne. Ils ont également mené une expédition punitive contre les habitants du village de Boueneu accusés d'avoir laissé les Français installer un camp dans leur localité.⁸⁸ L'explication

que donne le colonel-major Guié Globo, gouverneur militaire de l'ouest,⁸⁹ sur ces exactions commises à l'encontre de villageois ivoiriens par les forces mêmes censées veiller à leur sécurité est édifiante:

Il y a eu des échauffourées entre les jeunes éléments et les populations de Boueneu parce que le chef dudit village n'a pas informé les Forces de défense et de sécurité et a installé les soldats français. Alors que, depuis trois ans, ce sont les mêmes-là qui assurent leur sécurité. Les militaires sont donc allés demander ce qui s'est passé et il y a eu des incompréhensions qui ont abouti à des échauffourées. Au total, il y a eu 51 blessés dont six dans un état grave et qui sont à l'hôpital.⁹⁰

Plus le gouvernement Banny donnera l'impression d'approcher du seuil d'irréversibilité du processus de sortie de crise, plus les populations ivoiriennes exprimeront leur désir de paix, plus il faudra craindre un coup de force dévastateur de la part du noyau dur des extrémistes. La réaction pourrait prendre les pires formes, de l'assassinat de personnalités politiques à l'embrasement délibéré de l'ouest, parce qu'il faudra franchir un nouveau cap dans la violence organisée pour casser les maigres acquis du processus de paix. Cela constitue une bonne raison pour aller très vite dans la réalisation de la feuille de route et pour isoler dès maintenant, par l'application des sanctions individuelles, ceux qui, de part et d'autre de la zone de confiance, se sont déjà illustrés depuis septembre 2002 par les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire. C'est également une bonne raison pour souhaiter que la visite en Côte d'Ivoire du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo, se concrétise le plus vite possible. La communauté internationale a une chance rare de pouvoir agir de manière préventive en décourageant les partisans de la politique du pire.

Au cas où la prévention échouerait, il faut se préparer à réagir avec force à une détérioration grave et subite de la sécurité. Le renforcement de l'opération de maintien de la paix demandé par le secrétaire général de l'ONU dans son rapport⁹¹ du 3 janvier 2006 et réitéré dans celui du 11 avril,⁹²

⁸⁴ Entretien de Crisis Group avec un haut responsable militaire de l'ONUCI, Abidjan, 3 mars 2006. Selon le commandant Bangladeshi, ses éléments ont tiré parce que des jeunes sont montés sur leurs chars de combat et que d'autres ont tenté d'arracher des armes à certains soldats. Rapport circonstancié du comité de crise de Guiglo, op. cit.

⁸⁵ Outre le camp militaire de l'ONUCI, les bureaux locaux et les véhicules de l'Office de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale des migrations (OIM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des organisations non gouvernementales Save The Children UK, ASA, Caritas, Solidarités, ont été saccagés et entièrement ou partiellement détruits.

⁸⁶ Huitième rapport du secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 11 avril 2006.

⁸⁷ Voir le Rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir*, op. cit.

⁸⁸ Entretiens de Crisis Group avec une source militaire et diplomatique, Abidjan, 3 mars 2006. Voir également "Les FDS frappent les habitants de Boueneu", *Fraternité Matin*, 28 février 2006.

⁸⁹ Le Président Gbagbo a décidé de remplacer les autorités préfectorales civiles par une administration militaire dans la région du Moyen Cavally (ouest) après la série de massacres intervenus dans cette région sous contrôle gouvernemental en mai et juin 2005. Lors de sa réunion du 17 mars 2006, le GTI a appelé au retour de la région à l'autorité civile. Voir le Communiqué final de la 5^{ème} réunion ministérielle du GTI sur la Côte d'Ivoire.

⁹⁰ "Ce sont les militaires français qui font de la provocation", *Notre Voie*, 3 mars 2006.

⁹¹ Septième rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), 3 janvier 2006. Dans ce rapport antérieur aux manifestations contre

est nécessaire, la priorité devant être accordée à l'accroissement des effectifs de police, des forces spéciales et de leurs moyens de mobilité et de contrôle des foules. Le redéploiement temporaire d'une compagnie d'infanterie de 200 casques bleus de la mission des Nations Unies au Liberia (MINUL), après le vote de la résolution 1657 (6 février 2006) a été utile, mais notoirement insuffisant.⁹³ Les membres du Conseil de sécurité, et les États-Unis en particulier, devraient consentir à un effort important aujourd'hui qui permettrait de limiter la durée totale d'intervention de l'ONUCI et donc son coût ultime. Inutile de rappeler également qu'un embrasement de l'ouest de la Côte d'Ivoire aurait des conséquences dévastatrices sur la stabilité à peine retrouvée du Liberia.

B. LES FORCES NOUVELLES ET L'OPPOSITION NON ARMÉE

1. Les Forces Nouvelles, l'identification et le désarmement

Enfin de retour à Abidjan le 14 mars 2006, le secrétaire général des FN Guillaume Soro doit assumer pleinement ses fonctions de ministre d'État chargé du programme de reconstruction et de réinsertion et de numéro deux dans l'ordre protocolaire du gouvernement. En effectuant une visite de deux jours à Bouaké, le fief de l'ex-rébellion, et en s'attelant à la rapide organisation des examens scolaires très attendus dans le nord, le premier ministre a donné des signes forts de sa volonté d'entamer la réintégration des zones occupées dans l'État ivoirien et accordé sa confiance aux responsables des FN. Ces derniers, qui ont passé l'essentiel des deux dernières années à essayer de se construire une image de rébellion relativement disciplinée, organisée et attentive aux besoins des populations de leurs zones et à rechercher des soutiens diplomatiques à l'étranger, doivent maintenant s'inscrire totalement dans la mise en œuvre de la feuille de route et éviter toute surenchère. Les FN doivent profiter de la présence de Banny à la tête du gouvernement et de leur propre participation à cette équipe, notamment aux ministères de la Justice, de la Reconstruction et de la Solidarité et des victimes de guerre, pour convaincre les Ivoiriens de la sincérité de leurs engagements en faveur de la réunification et de la pacification du pays.

l'ONUCI, le Secrétaire général demandait l'affectation à la mission de quatre bataillons supplémentaires, soit 3,400 soldats, de trois unités de police constituées, soit 375 agents et de 100 agents de la police civile.

⁹² Huitième rapport du secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, op. cit.

⁹³ Par la résolution 1667 du 31 mars 2006, le Conseil de sécurité a décidé du retour au sein de la MINUL de la compagnie temporairement redéployée en Côte d'Ivoire.

Comme l'a souligné Crisis Group dans ses précédents rapports,⁹⁴ la reconnaissance de la légitimité de la revendication identitaire des FN, leur inclusion dans le jeu politique par les différents accords de paix et les dérives du pouvoir d'Abidjan, ne doivent pas leur valoir un traitement de faveur de la communauté internationale. L'attitude des FN n'a pas varié depuis leur alliance objective avec les partis politiques d'opposition au sein du G7. L'ex-rébellion conserve sa seule carte, les armes, et n'a aucun mal à mettre l'essentiel des obstructions au processus de paix sur le compte de la mauvaise foi du camp du Président Gbagbo. Guillaume Soro et ses hommes n'ont pas cessé de répéter qu'ils étaient prêts à désarmer si le processus d'identification des populations, pour régler la question centrale de la nationalité, était mis en œuvre dans l'esprit des accords de paix et s'ils obtenaient des garanties sur leur sécurité après le désarmement. Un fonctionnaire international en poste à Bouaké précise les revendications de l'ex-rébellion: "Les FN vont accepter de désarmer si l'identification commence, si un état-major intégré avec l'armée ivoirienne se met en place et si les FDS regroupent et cantonnent leurs éléments comme cela est prévu dans le chronogramme signé par les états-majors des deux forces".⁹⁵

Il n'y a aucune raison de croire sur parole les responsables des FN. Mais une analyse objective de la situation conduit à penser que les ex-rebelles ont maintenant intérêt à rechercher une porte de sortie leur garantissant un avenir dans la Côte d'Ivoire de l'après crise. Cet avenir ne passe certainement pas par un statut permanent de rebelle. Chez les combattants de la base, la lassitude est fort perceptible: trois années d'une vie oisive de rebelle leur ont certes garanti quelques maigres revenus, mais rien de plus. La volonté des chefs politiques des FN de polir l'image de leur mouvement en limitant quelque peu son passif en termes de violations des droits de l'homme a également limité les possibilités de racket sur les populations civiles, notamment dans les villes où les exactions ne sauraient passer inaperçues.

Ces rebelles de base ont certes profité des bars, des plaisirs et de tous les avantages découlant du pouvoir de la kalachnikov, mais ils savent que cela ne saurait durer éternellement. Les chefs militaires des FN, les fameux commandants de zones et de secteurs, qui ont davantage tiré profit de l'activité rebelle, à l'image de Kouakou Fofié à Korhogo ou de Chérif Ousmane à Bouaké, montrent forcément peu d'empressement à désarmer et à envisager une nouvelle vie. Et ce, d'autant plus que leur responsabilité

⁹⁴ Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas*, op. cit.; le Rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir*, op. cit.

⁹⁵ Entretien de Crisis Group avec un responsable de l'ONUCI basé à Bouaké, Abidjan, 1^{er} mars 2006.

personnelle dans les crimes commis par les FN pourrait être facilement engagée. Leur passif offre précisément un moyen de pression certain pour les pousser au désarmement.

Les cadres de l'ex-rébellion, notamment Guillaume Soro et son adjoint Louis-André Dakoury-Tabley, se sont constitué un capital politique pendant la crise. Ils ont pris la tête d'une lutte dans laquelle se reconnaît incontestablement au moins une partie de la population ivoirienne qui a vécu directement, ou par association avec des victimes, des exactions, des humiliations infligées par des forces de l'ordre et une administration contaminées par une idéologie d'exclusion des "Ivoiriens aux origines douteuses". Sans en être l'initiateur et d'abord par pur opportunisme politique, le régime de la "refondation" du Président Gbagbo a fini par incarner cette vision ethno-nationaliste et divisionniste de la Côte d'Ivoire.

Le jeune leader des FN et ses collaborateurs se voient sans aucun doute jouer un rôle important dans le paysage politique des prochaines années. Ils savent qu'il y a un temps pour la rébellion et un temps, limité, pour une reconversion prometteuse dans une pratique politique orthodoxe. À aucun moment, les FN n'ont réellement donné le sentiment de rechercher une sécession du pays. Comme le fait remarquer un journaliste ivoirien à propos des responsables des FN, "ils habitaient à Abidjan avant la rébellion et ils sont fatigués de rester à Bouaké...ils ont envie de revenir vivre tranquillement et aller comme tout le monde dans les maquis à Abidjan sans craindre pour leur sécurité".⁹⁶

Mais les FN ne vont pas tourner la page de la rébellion armée si leur revendication principale, la reconnaissance légale de la citoyenneté ivoirienne des populations nordistes assimilées à des étrangers, n'est pas satisfaite. En signant les différents accords de paix depuis Linas-Marcoussis, toutes les tendances politiques ivoiriennes ont reconnu la réalité de ce problème de nationalité et d'exclusion. Ils ont convenu de le résoudre par des réformes des textes législatifs et par la réalisation d'un programme d'identification des populations permettant de donner des cartes d'identité aux Ivoiriens et de clarifier le statut des étrangers résidant normalement en Côte d'Ivoire sans prétendre à en acquérir la nationalité. Une paix durable et la réconciliation des Ivoiriens avec eux-mêmes passent par la conduite à terme d'une opération d'identification transparente, conforme à l'esprit et à la lettre des nouveaux textes de loi sur la nationalité et dont les modalités auront été clairement expliquées aux populations. Il sera alors difficile pour les FN de continuer à compter sur le soutien des habitants des zones qu'elles occupent et de résister à une double

pression, par le haut et par le bas, pour les contraindre à un désarmement effectif.

L'Union africaine, l'ONU et surtout le gouvernement ivoirien actuel ont tous admis le caractère central de l'opération d'identification dans la feuille de route de sortie de crise. Ceux qui continuent à faire peur aux Ivoiriens en évoquant "des millions d'étrangers" dont on voudrait faire des Ivoiriens et, "pire", des électeurs, font preuve d'une mauvaise foi évidente. Ils travaillent à détruire durablement leur propre pays. Le Premier ministre Banny et son gouvernement doivent les combattre en faisant une priorité de l'explication du programme d'identification aux Ivoiriens des villes et des villages. Le gouvernement doit notamment mettre un terme au débat récurrent sur l'ordre dans lequel doivent s'effectuer l'opération d'identification des populations et le DDR. Témoins de la formulation des termes de ce débat, les extraits suivants d'un éditorial du directeur adjoint des rédactions du quotidien gouvernemental:

Force est de reconnaître que le désarmement est l'acte prioritaire et urgent. Ceux qui pensent le contraire doivent apporter des réponses convaincantes aux questions suivantes qui préoccupent les Ivoiriens: comment est-il possible d'identifier des populations dans les zones sous contrôle des rebelles à l'ouest, au nord et au centre? Comment est-il possible d'identifier correctement des Ivoiriens sous la menace des armes de nombreux rebelles étrangers, sans crainte de fraudes massives sur la nationalité ivoirienne? Quelle administration organisera les audiences foraines? Devant quels témoins ces audiences vont-elles avoir lieu? La chronologie des actions à mener pour une sortie de crise passe sans aucun doute par le désarmement, la réunification du pays par le redéploiement de l'administration, l'identification des électeurs et l'établissement des listings électoraux et l'organisation des élections.⁹⁷

Le premier ministre et ministre de la Communication devrait expliquer au journaliste qui a écrit ces lignes et surtout à tous ses concitoyens que:

- ❑ L'identification des populations n'est pas seulement une étape du processus électoral mais une opération administrative qui doit résoudre le problème de la nationalité comme convenu dans les accords de paix et qui représente donc, à ce titre, une composante en soi de la feuille de route.
- ❑ L'identification, le redéploiement de l'administration, tout comme le désarmement, sont des opérations de longue haleine qui se déclinent en plusieurs étapes.

⁹⁶ Entretien de Crisis Group, Abidjan, 23 février 2006. En Côte d'Ivoire, un "maquis" désigne un bar, généralement en plein air.

⁹⁷ "On commence par quoi? Désarmement, Identification", *Fraternité Matin*, 23 mars 2006.

On n'a vu dans aucun processus de sortie de conflit au monde les séquences d'une feuille de route s'enchaîner comme dans un ballet. On peut donc tout à fait imaginer que l'identification commence avec le redéploiement de magistrats et d'officiers de l'état-civil après le cantonnement des combattants armés des FN au nord et le retour dans les casernes des forces ivoiriennes au sud. C'est au gouvernement de réconciliation nationale, et à lui seul, de décider de la séquence des différentes étapes du DDR et de l'identification.

- Le discours populiste sur "les fraudes massives sur la nationalité ivoirienne" est celui-là même qui a conduit la Côte d'Ivoire à sa fracture interne et à la guerre. On peut douter qu'une majorité d'Ivoiriens se réveille tous les matins avec le souci de savoir s'il y a "des fraudes massives sur la nationalité ivoirienne". Ils se préoccupent peut-être davantage de leur sécurité et de leur pain quotidien.
- C'est l'administration ivoirienne, sous l'autorité du gouvernement ivoirien, qui va conduire les opérations d'identification, le programme DDR, le démantèlement des milices, et les préparatifs électoraux. La question de savoir "quelle administration organisera les audiences foraines" est donc vide de sens. Pour garantir la neutralité politique de l'identification et sa réalisation rapide, la communauté internationale, à travers le bureau du Haut représentant pour les élections, soutiendra le gouvernement ivoirien dans cette tâche.

Le Président du Congo (Brazzaville) et Président en exercice de l'UA, Denis Sassou Nguesso, s'est clairement prononcé sur ce sujet après avoir réuni autour de lui à Abidjan, le 8 avril 2006, les principaux protagonistes ivoiriens signataires de la déclaration de Yamoussoukro. Le président congolais a estimé que tous les acteurs, y compris donc le Président Gbagbo et le chef des FN Guillaume Soro, avaient convenu que les deux processus du désarmement et de l'identification étaient "intimement liés" et qu'ils devaient être "engagés concomitamment et simultanément, sans tarder".⁹⁸

Les réactions enflammées à une prise de position pourtant officiellement acceptée par les adversaires politiques ivoiriens ne se sont pas fait attendre. La presse proche du camp présidentiel a qualifié "d'indécence" la proposition du président de l'UA.⁹⁹ Le président du FPI, Pascal Affi N'Guessan a déclaré, lors d'un meeting avec les "patriotes", qu'il n'y aura pas d'identification tant que les rebelles

n'auront pas désarmé.¹⁰⁰ Quant au chef des "jeunes patriotes" déjà sanctionné par l'ONU, Charles Blé Goudé, il s'est dit "convaincu que cette crise va finir par la guerre".¹⁰¹ Le CNRD, le nouveau rassemblement de la mouvance présidentielle, a opposé la même réponse négative au président de l'UA et demandé le désarmement sans préalable et sans délai des rebelles.¹⁰²

Le Président Gbagbo lui-même a finalement ouvertement contesté la décision censée avoir été retenue par la réunion d'Abidjan du 8 avril. Le 16 avril 2006, lors d'un déplacement dans une commune de son département natal de Gagnoa, le président a estimé qu'il fallait procéder au désarmement des bandes armées avant de commencer les audiences foraines indispensables à l'identification. "Une audience foraine sans désarmement préalable est synonyme de fraude sur la nationalité. Je ne suis pas d'accord", a déclaré Laurent Gbagbo, qui a ajouté que "les audiences foraines se feront dans les règles ou ne se feront pas".¹⁰³ L'argumentaire du chef de l'État est très proche de celui de l'éditorialiste du quotidien gouvernemental: il n'y aura pas de contrôle de l'opération d'identification par l'État ivoirien au nord du pays, ce qui autorisera des fraudes massives sur la nationalité.

En réalité, les administrateurs que le ministre de la Justice Mamadou Koné, proposé à ce poste par les FN, voudrait envoyer sur tout le territoire pour conduire les audiences foraines sont des magistrats de l'État ivoirien. De plus, une Commission nationale de supervision de l'identification (CNSI), qui compte en son sein toutes les sensibilités politiques, est chargée de garantir la légalité et la transparence de l'opération d'identification, aux termes de l'Accord de paix fondateur de Linas-Marcoussis. Il est par conséquent difficile de comprendre la distinction que le Président Gbagbo entend faire entre des "administrateurs *ad hoc*" qu'on lui demande de nommer et des administrateurs de l'État ivoirien qui seraient plus légitimes et plus à même de repérer les tentatives de fraude. En exigeant le désarmement avant toute esquisse d'identification, le camp présidentiel sait parfaitement qu'il met en péril tout le processus de paix.

Réuni à Abidjan le 20 avril pour sa traditionnelle réunion mensuelle, le GTI a rappelé sans équivoque que "les principaux dirigeants politiques ivoiriens ont accepté lors de leur réunion du 8 avril 2006, sous l'égide du Président

⁹⁸ "Le verdict de Sassou Nguesso: 'concomitamment et simultanément'", *Notre Voie*, 10 avril 2006.

⁹⁹ Voir "Comment l'UA et Banny préparent la mascarade électorale", *Le Courrier d'Abidjan*, 12 avril 2006.

¹⁰⁰ "Affi N'Guessan président du FPI, hier à Yopougon - 'Ou les rebelles déposent les armes ou les armes les déposent'", *Notre Voie*, 10 avril 2006.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² "Le CNRD se dresse contre Sassou Nguesso", *Le Courrier d'Abidjan*, 15 avril 2006.

¹⁰³ "Laurent Gbagbo, l'invité spécial de 'Paquinou 2006' déclare: 'Pas d'audiences foraines sans désarmement préalable'", *Le Temps*, 18 avril 2006.

de l'Union africaine, l'organisation concomitante et immédiate des opérations de désarmement et d'identification".¹⁰⁴ La presse proche du président a exprimé son courroux, et titré "Désarmement et identification concomitants: Banny et Sassou trompent le GTI".¹⁰⁵ La polémique sur la chronologie du DDR et de l'identification doit être prise pour ce qu'elle est: le prélude à une panne du tandem, le président ayant décidé de pédaler dans le sens inverse de son premier ministre. Au-delà de la réaffirmation du principe de la concomitance des deux opérations clés de la feuille de route, la communauté internationale doit prendre deux mesures, dès maintenant: clarifier le rôle du Haut représentant pour les élections en faisant de lui le garant de la neutralité du programme d'identification et se tenir prête à assumer directement la conduite de ce programme en cas de défaillance du gouvernement.

Aux termes de la résolution 1603 du Conseil de sécurité (3 juin 2005), le Haut représentant de l'ONU pour les élections a pour mandat de "vérifier, au nom de la communauté internationale, que toutes les étapes du processus électoral, y compris celles ayant trait à l'établissement de listes électorales et à la délivrance de cartes d'électeur, présentent toutes les garanties nécessaires pour la tenue d'élections présidentielles et législatives ouvertes à tous, libres, justes et transparentes". Dans la mesure où l'identification des populations constitue un préalable au recensement électoral, le Haut représentant, Gérard Stoudmann, doit vérifier que l'opération permettra d'identifier les Ivoiriens et les Ivoiriens seulement, conformément aux textes en vigueur, puis s'assurer que tous les Ivoiriens ayant le droit de vote seront effectivement inscrits dans le fichier électoral. Le délicat programme d'identification sera ainsi l'objet d'un double contrôle: celui d'une structure nationale, la CNSI, et celui d'un garant extérieur, le Haut représentant des Nations Unies.

La communauté internationale doit cependant se préparer dès maintenant à pallier une éventuelle incapacité du gouvernement ivoirien à réaliser une identification crédible du fait des obstacles persistants créés par les parties. Le double langage du Président Gbagbo qui dit finalement accepter la concomitance de l'identification et du désarmement tout en y étant personnellement opposé, augure des embûches à venir.¹⁰⁶ Le secrétariat général de l'ONU doit planifier et évaluer financièrement une prise

en main directe de l'opération d'identification par le Haut représentant qui se verrait affecter une large équipe mixte d'experts internationaux et ivoiriens. Si le gouvernement ne réussit pas à commencer l'identification avant le 1er juillet 2006, le Conseil de sécurité devra voter une résolution qui confierait au Haut représentant le mandat de conduire, et pas seulement de vérifier, le programme d'identification, avec l'appui des structures nationales qu'il jugera utiles pour l'accomplissement de sa mission. La communauté internationale doit mobiliser des fonds pour faire face aux coûts supplémentaires qu'engendrerait une telle intervention directe des Nations Unies. Une institution comme l'Union européenne, consciente de l'importance de l'identification, non seulement pour la crédibilité des élections, mais aussi et surtout pour la paix et le développement de la Côte d'Ivoire, devrait consentir à un nouvel effort de solidarité.

En proposant les premiers financements extérieurs conséquents pour le démarrage de l'identification des populations, l'Union européenne a en effet donné le bon exemple.¹⁰⁷ Les autres bailleurs de fonds doivent également apporter un soutien financier et technique à la mesure de la complexité logistique de l'opération. Le démarrage effectif de l'opération d'identification et de celui du processus de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) est la condition de la survie de ce gouvernement et le seul moyen de priver de munitions les adversaires de la paix. Il serait inacceptable que des problèmes d'intendance, comme les arriérés de paiement aux institutions financières internationales, soient à la base de l'échec du programme de sortie de crise. La Banque mondiale, notamment, appelée à contribuer au financement du programme DDR à hauteur de 80 millions de dollars (62,5 millions d'euros) doit immédiatement trouver, avec le premier ministre, familial des montages financiers, une solution au problème des arriérés permettant de débloquer effectivement ces fonds. Les États-Unis pourraient user de leur influence certaine sur les décisions de la Banque pour appuyer le premier ministre ivoirien.¹⁰⁸

¹⁰⁴ Communiqué final de la sixième réunion ministérielle du Groupe de travail international sur la Côte d'Ivoire, Abidjan, 20 avril 2006.

¹⁰⁵ "Désarmement et identification concomitants: Banny et Sassou trompent le GTI", *Notre Voie*, 21 avril 2006.

¹⁰⁶ Communiqué de presse de Désiré Tagro, porte-parole de la Présidence de la République, publié dans *Fraternité Matin* du 26 avril 2006.

¹⁰⁷ L'UE a accordé en février 2006 une subvention de 33 millions d'euros au gouvernement ivoirien, dont 10,5 millions affectés à l'opération d'identification. Au total, l'UE est disposée à engager environ 100 millions d'euros pour accompagner le processus de sortie de crise et répondre à des besoins humanitaires urgents. Ce soutien a été réaffirmé lors de la visite de Charles Konan Banny à Bruxelles les 2 et 3 mai 2006.

¹⁰⁸ Dans le cadre de sa tournée de mobilisation de fonds internationaux pour la feuille de route, Le Premier ministre Banny, par ailleurs gouverneur en congé de la banque centrale ouest-africaine et donc connaisseur des arcanes financières, s'est rendu à Washington auprès du FMI et de la Banque mondiale le 24 avril.

2. Les partis politiques de l'opposition en pré-campagne électorale

Réunis au sein du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), les principaux partis d'opposition au parti du Président Gbagbo – le PDCI de Henri Konan Bédié, le RDR d'Alassane Ouattara, l'UDPCI d'Albert Mabri Toikeusse et le MFA d'Innocent Anaky Kobenan – se mettent tous en ordre de bataille pour les échéances électorales futures. Nul besoin de croire en la tenue effective du scrutin présidentiel avant le 31 octobre 2006 pour imprimer les tee-shirts, tissus et autres gadgets de campagne. Les premiers meetings des grands partis d'opposition que sont le PDCI et le RDR montrent bien que la crise n'a pas asséché leurs caisses respectives. Sur le terrain de la mobilisation, le PDCI, ex-parti unique, a pris une légère avance en investissant le premier son chef, l'ancien Président Henri Konan Bédié, candidat au prochain scrutin. Le RHDP étant essentiellement une alliance électorale des quatre partis signataires pour soutenir le candidat le mieux placé au second tour de la présidentielle, chacun des leaders s'occupe pour l'instant de sa propre écurie de campagne. Malgré les appels répétés d'Anaky Kobenan, président du MFA, à une candidature unique dès le premier tour contre Laurent Gbagbo, rien ne laisse présager d'un retrait de la course de l'un des deux chefs de file de l'opposition, Bédié et Ouattara.

Le président du RDR et ancien Premier ministre Alassane Ouattara, rentré au pays en janvier, a entrepris immédiatement de réorganiser toutes les structures de son parti, et de corriger son image de fonctionnaire international peu enclin à se frotter aux rudes réalités du terrain ivoirien. Compte tenu des sentiments tranchés qu'il suscite au sein de la population ivoirienne – identification totale d'une partie, essentiellement nordiste, de la population à sa destinée et rejet profond pour une autre qui lui reproche son obstination à briguer le fauteuil présidentiel – on imagine mal Ouattara renoncer maintenant à tester enfin sa réelle popularité. Exclu de toutes les compétitions électorales des dix dernières années par ses adversaires politiques, dont son allié actuel Henri Konan Bédié, pour "nationalité douteuse", l'ancien premier ministre peut enfin se présenter devant les électeurs après le compromis sur l'éligibilité d'office des candidats issus des partis signataires de l'Accord de paix de Linas-Marcoussis.¹⁰⁹

Les partis d'opposition se sont objectivement alliés aux Forces Nouvelles contre leur adversaire commun, le

pouvoir FPI du Président Gbagbo. Le PDCI et le RDR, les deux grands partis du pays avec le FPI, ont vu les candidatures de leurs représentants rejetées à l'élection présidentielle qui marqua la fin de la transition militaire en octobre 2000. Au terme d'un processus électoral chaotique et d'une épreuve de force sanglante à Abidjan (plus de 200 morts en octobre 2000), Laurent Gbagbo avait eu raison du Général Guéi.¹¹⁰ La rébellion des FN et l'affaiblissement du camp présidentiel ont permis aux partis de l'opposition non armée de revenir dans le jeu politique avec des chances réelles de contester, sur un terrain électoral ouvert à tous, la domination du FPI. L'opposition et les FN sont maintenant majoritaires au sein de la Commission électorale indépendante (CEI).

Les efforts déployés par l'ancien Haut représentant de l'ONU pour les élections, Antonio Monteiro, et le Premier ministre Banny pour éviter de faire de cette CEI une chambre d'enregistrement des désirs de l'opposition ont été salutaires. L'objectif des accords de paix et du programme de sortie de crise ne saurait être de remplacer une pratique de l'exclusion par le FPI par une tendance similaire de la part du RDR, du PDCI ou d'une alliance entre ces deux partis. Si les leaders d'opinion ivoiriens croient pouvoir sortir durablement de cette crise en changeant de président, sans révolutionner les pratiques politiques et renoncer à un mode de gestion clanique du pouvoir, ils risquent d'être toujours à la recherche de la paix dans dix ans.

À l'approche du terme du mandat du Président Gbagbo en octobre 2005, Crisis Group avait alerté sur une éventuelle confrontation violente entre les partisans du président, "jeunes patriotes" en tête, et les militants des partis d'opposition qui disposent, eux aussi, de leurs "jeunes". Le dernier briefing évoquait également, dans ces circonstances, une possible scission au sein des forces de défense et de sécurité ivoiriennes entre les loyalistes purs et durs du président et les autres, susceptible d'entraîner Abidjan, puis tout le pays, dans une spirale de violences de grande ampleur.¹¹¹

Les données n'ont pas fondamentalement changé. La galaxie patriotique est toujours prête à l'emploi. Les FDS comptent toujours en leur sein des unités qui pourraient ouvrir le feu sur des civils et les pourchasser jusque dans leurs foyers comme lors de la répression sanglante de la velléité de marche de l'opposition en mars 2004 (120 morts,

¹⁰⁹ Pour l'historique de la crise politique ivoirienne et plus de détails sur l'impact des tentatives d'exclusion d'Alassane Ouattara du jeu politique par Henri Konan Bédié, le général putschiste Robert Guéi et le Président Gbagbo sur la fracture de la société ivoirienne, voir notamment les Rapports de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: le pire est peut-être à venir*, op. cit.; et *Côte d'Ivoire: pas de paix en vue*, op. cit.

¹¹⁰ Voir le Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: les demi-mesures ne suffiront pas*, op. cit., pour un rappel des violences électorales d'octobre et décembre 2000. Voir également "Le nouveau racisme, la manipulation politique de l'ethnicité en Côte d'Ivoire", Rapport de Human Rights Watch, vol. 13, n° 6 (A), août 2001.

¹¹¹ Ibid.

274 blessés et 20 disparus selon le rapport de l'ONU).¹¹² Ce qui a peut-être changé, et ne devrait pas diminuer le risque de batailles de rue, c'est l'organisation apparemment plus huilée des jeunesses de l'opposition. Au moment des funérailles de la mère de l'opposant Alassane Ouattara, on a ainsi vu plus de 800 militants avec leurs tee-shirts estampillés "sécurité RDR" à Abidjan.¹¹³ Autre indice: pendant les manifestations des "patriotes" en janvier 2006, leurs adversaires de l'opposition les ont délogés par la force des environs de l'émetteur de la radio télévision ivoirienne dans le quartier d'Abobo.

C. LES LUTTES D'INFLUENCE DES ACTEURS INTERNATIONAUX

Interrogés sur ce que la communauté internationale devrait faire pour aider la Côte d'Ivoire à sortir de la crise, plusieurs interlocuteurs de Crisis Group ont eu, spontanément, des réponses allant de le sens suivant: "qu'elle s'occupe d'abord de ses propres divergences avant d'essayer d'aider les Ivoiriens".¹¹⁴ Avec une conjonction d'acteurs ivoiriens de la crise cultivant le double langage et des médiateurs divisés sur leur lecture de la crise, la Côte d'Ivoire a peu de chances de voir le bout du tunnel. Depuis ses débuts, la crise ivoirienne a suscité un flot de candidatures spontanées de médiateurs et de facilitateurs d'abord régionaux, puis internationaux. Le statut de première puissance économique de l'espace francophone en Afrique de l'ouest y était pour beaucoup.

La France s'est imposée comme le médiateur principal en accueillant la réunion de Linas-Marcoussis en janvier 2003. Son seul statut d'ancienne puissance coloniale qui disposait depuis 40 ans d'une base militaire permanente dans le pays augurait d'une mission de médiation périlleuse. Le choix de la France de ne pas soutenir militairement un camp contre l'autre la plaçait dans une situation fort délicate. On sait comment les acteurs ivoiriens ont réussi à plonger dans l'embarras, puis dans la tourmente, une France elle-même divisée et plombée par les errements antérieurs de sa politique africaine.¹¹⁵

Il y eut ensuite la médiation sud-africaine du Président Thabo Mbeki. C'est au lendemain de la violation unilatérale du cessez-le-feu par l'armée ivoirienne le 4 novembre 2004 suivie de la "petite guerre franco-ivoirienne" du 6 au 9 novembre 2004, que l'Union africaine (UA) avait décidé de confier au président sud-africain la mission de relancer la recherche d'une solution politique à la crise. Crisis Group a proposé un bilan circonstancié des neuf mois de médiation quasi-exclusive du Président Mbeki et précisé ses acquis et ses limites en ces termes:

Le Président Gbagbo, très isolé sur la scène régionale et internationale au moment de la violation par son camp du cessez-le-feu en novembre 2004, a entrepris de convaincre son homologue sud-africain qu'il s'engageait désormais dans la voie de la paix négociée. Conscient de la sensibilité des dirigeants sud-africains aux revendications de décolonisation et d'indépendance des pays africains, le pouvoir d'Abidjan a tout fait pour créditer la thèse d'un conflit ivoirien qui serait largement une "deuxième guerre d'indépendance" avec la France.

L'engagement politique, financier et même militaire¹¹⁶ de l'Afrique du Sud a contribué de manière significative au processus de paix. La personnalisation de la médiation autour de Thabo Mbeki a eu l'incontestable intérêt de mettre fin à la cacophonie de la communauté internationale qui était exploitée par les protagonistes du conflit. Mais la diplomatie sud-africaine aurait gagné à mieux écouter les informations, analyses et conseils des autres acteurs internationaux, à commencer par l'institution qui l'a mandatée, l'Union africaine.¹¹⁷

L'approche multilatérale imposée par la création du GTI qui suivait la médiation sud-africaine n'a manifestement pas plu à ces derniers qui ont eu le sentiment d'avoir été écartés de la gestion du dossier ivoirien, sans beaucoup d'égards et de reconnaissance pour leurs efforts réels.¹¹⁸ Depuis le vote de la résolution 1633, l'intervention de l'Afrique du Sud est devenue de plus en plus controversée.

¹¹² Rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies sur les événements liés à la marche prévue le 25 mars 2004 à Abidjan (Côte d'Ivoire), 13 mai 2004.

¹¹³ Entretien de Crisis Group avec une source diplomatique, Abidjan, 3 mars 2006.

¹¹⁴ Entretiens de Crisis Group, Abidjan, février et mars 2006.

¹¹⁵ Pour une analyse historique des relations entre la France et ses anciennes colonies africaines, voir, par exemple, Antoine Glaser et Stephen Smith, *Comment la France a perdu l'Afrique* (Paris, 2005). L'une des caractéristiques de cette politique africaine de la France est qu'elle a toujours été très largement définie par l'Élysée (la présidence française) en fonction des rapports personnels entre le chef de l'État français et ses homologues

africains. En Côte d'Ivoire, le choix de la France de s'interposer militairement, en septembre 2002, entre la rébellion et les forces gouvernementales ivoiriennes, plutôt que de soutenir directement l'armée loyaliste, en dépit des accords de défense entre les deux pays, a été vécu par le Président Gbagbo comme un signe d'hostilité, voire une trahison de la France présidée par Jacques Chirac.

¹¹⁶ L'Afrique du Sud a notamment assuré la formation d'éléments des forces armées ivoiriennes et des Forces Nouvelles ensuite affectés à la garde rapprochée des personnalités politiques ivoiriennes et envoyé ses propres officiers pour contribuer à la mise en œuvre du DDR en Côte d'Ivoire.

¹¹⁷ Briefing de Crisis Group, *Côte d'Ivoire: Les demi-mesures ne suffiront pas*, op. cit.

¹¹⁸ Entretiens de Crisis Group avec des responsables de l'ONUCI et des diplomates, Abidjan, février et mars 2006.

Accusé, parfois de manière indélicate, par les FN et les partis d'opposition ivoiriens d'avoir pris fait et cause pour le Président Gbagbo, Thabo Mbeki semble avoir décidé de ne plus s'inquiéter de paraître partisan. Le signe le plus frappant de la nouvelle posture sud-africaine a sans doute été cette visite surprise d'une délégation à Abidjan deux semaines après les attaques des "jeunes patriotes" contre le GTI et l'ONUCI. Conduite par le ministre sud-africain de la Défense, Mosiuoa Lekota, la délégation ne fut pas la bienvenue chez les Forces Nouvelles. Les partis d'opposition du RHDP ont également signifié qu'ils n'avaient pour interlocuteurs que "le GTI et le premier ministre, dont la mission est l'application intégrale de la résolution 1633".¹¹⁹

Cette mission unilatérale de la diplomatie sud-africaine était d'autant plus surprenante que ce pays continuait à jouer un rôle important au sein du GTI et du groupe en charge de la médiation quotidienne à Abidjan. La ministre en charge des Affaires étrangères de Pretoria participe aux réunions mensuelles du GTI et avait pris part à celle du 15 janvier qui s'était prononcée sur le sort de l'Assemblée nationale. L'intérêt immédiat d'une médiation sud-africaine, hors du cadre du GTI, paraissait pour le moins difficile à saisir. Des diplomates font remarquer que la mission avait été entreprise au moment du passage de témoin à la tête de la présidence de l'UA entre le Nigérian Olusegun Obasanjo et le Président congolais Denis Sassou Nguesso. Cela a donné le sentiment que l'Afrique du Sud cherchait à reprendre sa place de médiateur exclusif de la crise ivoirienne.¹²⁰ Il est également avéré que la diplomatie sud-africaine a tenté de convaincre la Chine de bloquer l'application des sanctions individuelles du Conseil de sécurité après les manifestations de janvier 2006, violences que l'Afrique du Sud n'a d'ailleurs jamais condamnées.¹²¹ La position du Président Mbeki sur les sanctions pouvait se justifier à l'époque de sa médiation, pour donner une chance à celle-ci d'aboutir par le dialogue avec les acteurs ivoiriens. Mais les sanctions ne pouvaient être indéfiniment reportées alors qu'à l'évidence, le sentiment d'impunité nourrissait la perpétuation de la crise et de l'usage de la violence.

L'Afrique du Sud doit accepter d'inscrire son action dans le cadre multilatéral strict du GTI et du groupe de médiation dans lequel elle peut faire valoir ses positions. Dans le fond, il ne devrait plus y avoir de divergences majeures sur le processus de sortie de crise. Des accords de paix ont été signés, dont celui de Pretoria du 6 avril 2005. La résolution 1633 définit les étapes du processus politique

et les responsabilités des uns et des autres. Le Premier ministre Banny dispose d'une feuille de route claire sur les actions à entreprendre: identification, DDR, démantèlement des milices, redéploiement de l'administration, préparation des élections.

L'objectif des médiateurs internationaux doit se limiter à aider le gouvernement ivoirien à mener ces opérations avec efficacité, transparence et célérité. L'approche multilatérale permet de limiter la pollution du programme de sortie de crise par la défense des intérêts économiques et politiques étriés des acteurs étrangers, qu'il s'agisse de la France, de l'Afrique du Sud, du Nigeria, du Burkina Faso ou de tout autre pays. Les passes d'armes, plus ou moins feutrées, entre les représentants de la France et de l'Afrique du Sud pendant les conclaves du GTI sont malsaines et de nature à décrédibiliser l'intervention politique et militaire de la communauté internationale en Côte d'Ivoire aux yeux des principaux concernés: le peuple de ce pays.¹²²

Les irruptions personnelles de responsables politiques étrangers sur le dossier ivoirien ne contribuent pas nécessairement à faire progresser le processus de paix. Lorsque le Président Omar Bongo Ondimba, à la tête du Gabon depuis 39 ans, déclare "qu'on ne pourra aller à des élections en Côte d'Ivoire dans les délais prévus", "qu'il faut retourner à la case départ", et que la solution du "triumvirat" (présidence collégiale) s'impose,¹²³ et qu'il fait cette déclaration au sortir d'une rencontre à Paris avec le chef de l'État français, Jacques Chirac, il est difficile d'y voir une contribution aux efforts de sortie de crise. Déplacer le débat sur l'arrangement institutionnel à adopter après le 31 octobre 2006 en l'absence d'élections présidentielles à cette date, plutôt que de tout faire pour aider le gouvernement Banny à appliquer sa feuille de route, c'est œuvrer à l'échec de la transition actuelle et ramener les Ivoiriens à une situation d'incertitude et de tension.

¹¹⁹ "Médiation sud-africaine: l'opposition rejette le retour de Mbeki", *L'Inter*, 3 février 2006.

¹²⁰ Entretiens de Crisis Group avec de hauts responsables de l'ONUCI et des diplomates, Abidjan, 16, 18, 20 février et 6 mars 2006.

¹²¹ Entretiens de Crisis Group avec des diplomates et des responsables de l'ONUCI, Abidjan, 1^{er} et 6 mars 2006.

¹²² Jacques Chirac avait inauguré les déclarations inamicales quelques mois après le début de la médiation sud-africaine en exprimant publiquement des doutes sur la connaissance par le Président Thabo Mbeki de "l'âme et de la psychologie des gens" de l'Afrique de l'Ouest. Voir "Les propos de Jacques Chirac irritent les Sud-Africains", *Le Monde*, 5 février 2005. La visite de la Ministre française déléguée à la Coopération, Brigitte Girardin, les 3 et 4 avril 2006 en Afrique du Sud, a officiellement permis d'apaiser les divergences des deux pays sur le dossier ivoirien.

¹²³ "Omar Bongo, Président du Gabon: 'On ne pourra aller à des élections en Côte d'Ivoire dans les délais prévus'", *Le Monde*, 12 février 2006.

IV. CONCLUSION

La Côte d'Ivoire n'est pas condamnée à la violence et à la désagrégation de sa société. Les opportunités pour une sortie de crise pacifique sont plus que jamais à saisir. Mais les menaces qui pèsent sur le processus restent très sérieuses. L'arrivée d'un premier ministre déterminé à la tête d'un gouvernement inclusif est incontestablement une chance pour marcher vers la paix. Celle-ci n'est cependant qu'une option. Elle ne deviendra une réalité que si le gouvernement et la communauté internationale travaillent à appliquer intégralement, mais rapidement, la feuille de route qui doit mener à une compétition politique débarrassée du recours à la violence. Cette communauté internationale, de la CEDEAO au Conseil de sécurité en passant par l'UA, doit mettre fin à ses luttes internes de positionnement qui constituent, au même titre que la mauvaise foi des protagonistes ivoiriens, une menace pour la paix et la sécurité des populations ivoiriennes.

Deux objectifs doivent être impérativement atteints afin de changer le cours désespérant de l'évolution politique de la Côte d'Ivoire:

- ❑ résoudre le problème central de la nationalité ivoirienne par la réalisation d'une opération d'identification transparente et aboutie et conduire à terme les programmes de désarmement, de démobilisation, de réinsertion des combattants, de démantèlement et de désarmement des milices et de redéploiement de l'administration;
- ❑ décourager les partisans de la violence et du chaos en élargissant la liste des personnes sanctionnées par le Conseil de sécurité de l'ONU, en rendant crédible la perspective d'une implication future de la Cour pénale internationale et en renforçant la capacité de l'opération onusienne de maintien de la paix à réagir efficacement à tout coup de force contre le processus de sortie de crise.

Dakar/Bruxelles, le 17 mai 2006

ANNEXE A

CARTE DE LA CÔTE D'IVOIRE



Base 802223AI (C00674) 6-04

Courtesy of The General Libraries, The University of Texas at Austin

ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

ARCC	Autorité de régulation du café et du cacao, organisme professionnel de la filière café et cacao
BCC	Bourse du cacao et du café, organisme professionnel de la filière café et cacao
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest
BNI	Banque nationale d'investissement
CECOS	Centre de commandement des opérations de sécurité, dispositif spécial incluant des effectifs de l'armée nationale, de la gendarmerie et de la police chargé de combattre l'insécurité à Abidjan, la capitale économique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CNLB	Comité national pour la libération de Bouaké, mouvement de la galaxie patriotique dirigé par Watchard Kédjébo, Ferdinand Kouadio de son vrai nom
CNRD	Congrès national pour la résistance et la démocratie, rassemblement politique qui fédère 26 mouvements de soutien au Président Gbagbo, en plus du FPI, le parti présidentiel
CNSI	Commission nationale de supervision de l'identification, qui comprend des représentants de tous les mouvements politiques signataires de l'Accord de Linas-Marcoussis, et est chargée de veiller à la régularité du processus d'identification des Ivoiriens et des ressortissants étrangers
COJEP	Congrès panafricain des jeunes patriotes, un groupe de jeunes militants partisans du Président Laurent Gbagbo et dont le leader est Charles Blé Goudé
CONARECI	Coalition nationale des résistants de Côte d'Ivoire, rassemblement de différents mouvements soutenant la ligne nationaliste du Président Gbagbo et impliqués dans les manifestations de "jeunes patriotes"
CPI	Cour pénale internationale
DDR	Programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants
FANCI	Forces armées nationales de Côte d'Ivoire
FDPCC	Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao
FDS	Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire, incluant l'armée (FANCI), les forces de gendarmerie et les unités de police
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FGCCC	Fonds de garantie des coopératives de café-cacao, organisme professionnel de la filière
FMI	Fonds monétaire international
FN	Forces Nouvelles, la rébellion dirigée par le ministre Guillaume Soro qui contrôle plus de la moitié nord du pays depuis la tentative de coup d'état du 19 septembre 2002
FPI	Front populaire ivoirien, le parti du Président Gbagbo
FRC	Fonds de régulation et de contrôle, organisme professionnel de la filière café et cacao
GPP	Groupement patriotique pour la paix, milice urbaine proche du camp présidentiel et dirigé par Touré Zéguen
GTI	Groupe de travail international sur la Côte d'Ivoire, mécanisme de suivi du processus de paix créé le 6 octobre 2005 par l'UA. Il rassemble six pays africains, trois pays occidentaux, et sept organisations internationales dont l'ONU, l'UA, l'Union européenne et la CEDEAO.
G7	Coalition rassemblant les partis d'opposition PDCI, RDR, MFA, UDPCI et les Forces Nouvelles (qui constituent un regroupement des trois différents mouvements armés qui ont initié la rébellion au nord et à l'ouest du pays en 2002)

HCR	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IRIN	Réseau régional intégré d'informations rattaché au bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA)
MFA	Mouvement des forces de l'avenir, parti d'opposition dirigé par le Ministre Innocent Anaky Kobenan
MINUL	Mission des Nations Unies au Liberia, l'acronyme anglais étant UNMIL (United Nations Mission in Liberia)
OCHA	Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PAM	Programme alimentaire mondial
PDCI-RDA	Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain
RDR	Rassemblement des républicains, parti d'opposition dirigé par Alassane Dramane Ouattara
RFI	Radio France Internationale
RHDP	Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix, alliance électorale de l'opposition rassemblant le PDCI, le RDR, l'UDPCI et le MFA en vue des prochaines élections présidentielles et législatives
RTI	Radio Télévision Ivoirienne
UA	Union africaine
UDPCI	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire, parti d'opposition dirigé par le ministre Albert Mabri Toikeusse
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPLTCI	Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire, mouvement de la galaxie patriotique dirigé par Eugène Djué